

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Saïda Dr. MOULAY Tahar
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts
Département des Lettres et Langue Française



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Langue Française

Spécialité : Sciences du langage

**L'approche linguistique dans la compréhension
d'un texte argumentatif**

présenté par :

Mme: Ziani Naima

sous la direction de :

M Oueldsaid Abd El Krim

Devant le jury composé de :

M Mouaser Moussa

Université de Saïda

Président

M Oueldsaid Abdelkrim

Université de Saïda

Encadrant

M Lazreg Lakhdar

Université de Saïda

Examineur

Année universitaire : 2023 / 2024

Remerciement

Tout d'abord nous remercions le Bon Dieu de nous avoir donné la force, la santé et la patience afin que nous puissions accomplir ce travail.

Nous remercions vivement nos chers parents, dont nous sommes extrêmement fières, et qui nous ont donné le courage, la foi, la patience et l'amour; ...

Notre profonde gratitude va:

A notre promoteur M Abdelkrim OuledSaid, qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance et notre profond respect pour ses précieux conseils, son aide et sa disponibilité. Que tous les enseignants du département de français trouvent notre haute considération et nos remerciements pour leur formation.

Il nous est très agréable d'exprimer nos très vifs remerciements à :

M Mouaser Moussa , le président du jury , et l'examineur M Lazreg Lakhdar

A toutes et tous, un grand merci

Dédicace

*Louange à "Allah" seigneur des mondes le clément le miséricordieux que la
bénédictioin et la paix soient sur notre prophète "Mohammed. "*

Je dédie ce modeste travail à:

*Mes chers parents :ma mère et mon père pour leur patience, leur amour, leur
soutien et leurs encouragements.*

À mes frères

A mes sœurs

A ma princesse ma seule fille Zineb Radjaa

*À mes amies et mes camarades sans oublier l'ensemble des enseignants que
ce soit du primaire, du moyen, du secondaire ou l'enseignement supérieur.*

TABLE DES MATIERES :

CHAITRE I: L'argumentation

Introduction générale

I.1. Introduction

I.2.1. Qu'est-ce qu'une argumentation ?

I.2.2 Argumentation et argument:

I.2.2.1Argumentation:

I.2.2.2. Argument

I.3. Texte argumentatif

I.3.1. Qu'est ce qu'un texte argumentatif?

I.3.1.1.Les caractéristiques du texte argumentatif:

I.3.1.2.Le plan d'un texte argumentatif:

I.3.4. Comment comprendre un texte argumentatif?

I.4.Les stratégies et le Vocabulaire de l'argumentation

I.4.1. Les stratégies de l'argumentation

I.4.2. Le vocabulaire de l'argumentation

I.4.2.1. Le vocabulaire de l'argumentation Repérer une stratégie argumentative

I.4.3. Les modes de raisonnement

I.5La cohérence et la cohésion

I.6 Critères d'organisation

I.6.1Critères lexicaux

I.6.2 Critères grammaticaux

I.7. Conclusion

Chapitre II : La structure d'un texte argumentatif

II.1. Introduction

II.2. La structure de base de la phrase argumentative

II.3 .Les mots de liaison ou connecteurs

II.4 .Les rapports logiques

II.4.1 La cause

II. 4.2 Le but

II.4.3 L'opposition, la contradiction

II.5. Le texte argumentatif

II.5.1 Le pour et le contre

II.5.2 Concevoir des titres

II.5.3 La valorisation des idées, facteur de mémorisation

II.5.4 Le balisage

II.5.5 Le résumé, la reformulation

II.6 Le plan chronologique

II.6.1 La gradation du rythme

II.6.2 La gradation du sens

II.6.3 Le parallélisme

II.7 Le mot fortement connoté

II.8. Les relations logiques dans un texte argumentatif

II.9. Conclusion

Chapitre III :

Cadre pratique : Analyse des textes

III.1 Introduction

III.2 Analyse du texte et Biographie de l'auteur

III.3 Le sens de la formule

III.4 Le parallélisme

III.5 La valorisation des idées

III.6 La gradation du rythme

III.7 La force des arguments

III.8 Les illustrations

III.9 Le champ lexical

III.10 Les relations logiques

III.11 Les verbes utilisés

III.12 La ponctuation

III.13 Emploi des adjectifs qualificatifs

III.14 Emploi des adverbes

III.15 La négation

III.16 Le temps de la conjugaison des verbes

III.17 La typologie des phrases

III.18 L'antonymie

III.19 La dénotation et la connotation

III. 20 Conclusion

Conclusion générale

Bibliographie

Annexes

CHAPITRE I

L'ARGUMENTATION

INTRODUCTION GENERALE:

L'approche linguistique dans la compréhension d'un texte argumentatif joue un rôle essentiel en permettant d'analyser non seulement le contenu du texte, mais aussi sa structure, ses choix lexicaux et syntaxiques, ainsi que ses stratégies rhétoriques. Cette approche repose sur une compréhension approfondie des mécanismes linguistiques utilisés par l'auteur pour convaincre, persuader ou défendre un point de vue.

Dans cette introduction générale, nous aborderons les principaux éléments utilisés dans la structure d'un texte argumentatif, en mettant en lumière ses outils et ses méthodes. Tout d'abord, il est crucial de reconnaître que le langage constitue le vecteur principal de toute argumentation. L'analyse linguistique d'un texte argumentatif implique donc une exploration attentive de ses structures syntaxiques, de ses figures de style et de ses marqueurs discursifs. Ces éléments révèlent non seulement le contenu du texte, mais aussi les intentions de l'auteur et les stratégies qu'il déploie pour persuader son public cible.

Ensuite, l'approche linguistique nous invite à examiner de près les choix lexicaux de l'auteur. Les mots sélectionnés, leur connotation, émotionnelle et Une analyse lexicale permet donc de décrypter les nuances et les implications des termes employés, ainsi que leur impact sur l'argumentation globale.

Par ailleurs, l'étude des structures argumentatives et des relations logiques entre les différentes parties du texte est un aspect central de l'approche linguistique. Identifier les liens de causalité, d'opposition ou de concession entre les arguments permet de saisir la cohérence interne du discours et d'évaluer sa force persuasive.

Enfin, l'analyse des marqueurs discursifs et des stratégies rhétoriques constitue une dimension fondamentale de l'approche linguistique. Les connecteurs logiques, les adverbes de modalité, les formules d'atténuation ou

d'intensification, ainsi que les procédés stylistiques tels que la métaphore ou l'anaphore, contribuent à structurer le discours et à orienter l'interprétation du lecteur.

En somme, l'approche linguistique dans la compréhension d'un texte argumentatif offre un cadre analytique riche et nuancé, permettant d'explorer les multiples facettes du langage et de dévoiler les mécanismes de persuasion à l'œuvre. En combinant rigueur méthodologique et sensibilité interprétative, elle ouvre la voie à une appréhension plus profonde et plus éclairante des discours argumentatifs.

Dans cette introduction générale, nous plongerons dans les fondements de l'approche linguistique dans la compréhension du texte argumentatif, mettant en lumière son importance dans l'analyse critique des discours

Afin d'étudier l'apport de la linguistique dans son volet grammatical et lexical, dans la construction du discours argumentatif, nous avons posé notre problématique comme suit:

Comment les choix linguistiques tels que la syntaxe et la sémantique influent sur la construction des arguments ?

Comment la langue est utilisée pour convaincre et persuader est essentiel pour une interprétation approfondie des textes argumentatifs ?

Quel est l'apport de la linguistique dans son volet grammatical, lexical, structurel dans la construction du discours argumentatif ?

Le traitement de ces mêmes questions nous permettra de vérifier les hypothèses que nous émettons comme suit:

Dans notre travail nous allons voir quels sont les éléments linguistiques et discursifs récurrents dans un texte argumentatif.

En deuxième lieu, nous montrerons comment certains éléments théoriques peuvent-ils participer à la compréhension d'un texte argumentatif.

Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, nous tenterons d'analyser les

Deux textes argumentatifs le premier « le culte du diplôme » de Paul Valéry et le deuxième qui contient une thèse et une antithèse avec des arguments dans chaque point de vue défendu qui s'intitule « **Faut-il dire la vérité à un malade ?** » de **P.Viansson- Pote** et **L.Schwartzenberg** .

Notre travail est organisé en deux chapitres, théorique et pratique.

Le chapitre théorique se compose de deux volets, le premier qui

s'intitule (autour de l'argumentation) nous abordons les différents principes de l'argumentation en commençant par la définition de cette dernière, puis nous

allons présentés la définition de ces trois notions ; argumentation, argument, texte argumentatif. Ensuite nous parlerons de la méthode de compréhension d'un texte argumentatif et les stratégies et le lexique de l'argumentation

et nous finirons par présenter quelques modes de raisonnement et la notion de la cohérence et cohésion. Et le deuxième chapitre qui s'intitule (la structure d'un texte argumentatif) le travail sera concentré généralement sur le texte argumentatif et son analyse, nous focaliserons sur les principaux particularités d'un texte argumentatif, nous commencerons par la structure de base de la phrase argumentative puis le relevé des mots de liaison utilisés dans ce genre de texte, ainsi nous allons présentés la gestion des exemples et la valorisation des idées ,nous mentionnerons les différents rapport logiques structurant l'argumentation, puis nous aborderons le pour et le contre pour montrer que le texte argumentatif peut avoir une thèse et une antithèse puis nous allons conclure ce volet par la gradation du desns et du rythme et par les deux aspects importants de la signification des mots dans un langage d'un texte argumentatif

qui sont la connotation et la dénotation qui jouent un rôle crucial dans l'interprétation des textes argumentatifs et la persuasion.

La partie pratique, sera consacrée à la structure et l'analyse de notre corpus (analyse du discours des deux textes argumentatifs). Nous finirons par proposer des suggestions où nous tenterons de donner les caractéristiques d'un texte argumentatif et de donner les réponses aux problèmes trouvés dans ce genre de texte.

I.1. Introduction

L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit. Du point de vue de Maingueneau (2005), il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre, sont celles du « Comment » et du « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions « Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? ». Née dans les années 50, l'analyse du discours se veut en réaction, d'une part, à la tradition philologique des études de textes et, d'autre part, à la linguistique de la langue cantonnée dans la description de la phrase en tant que plus grande unité de la communication et où l'accent porte sur l'articulation du langage et du contexte, et sur les activités du locuteur.

I.2.1. Qu'est-ce qu'une argumentation ?

À l'aide de l'argumentation, nous pouvons défendre une idée, une opinion...

Pour adhérer autrui ou pour réfuter un avis, par le biais de la conviction ou de la persuasion, autrement dit l'argumentation est une « action d'argumenter ; ensemble des raisonnements par lesquels on déduit les conséquences logiques d'un principe, d'une cause ou d'un fait ,en vue de prouver le bien-fondé d'une affirmation ,et de convaincre»¹ nous comprenons, que nous puissions affirmer une idée personnelle en appuyant sur des preuves, ou des arguments dans le but de convaincre un public, c'est l'objectif fondamentale de l'argumentation comme Maria Teresa ZONOLA affirme que l'argumentation «consiste à propos d'un thème (un sujet) de soutenir une thèse (un point de vue, une opinion) qui réponde à une problématique. Il faut convaincre un adversaire, soit pour modifier son opinion ou son jugement, soit pour l'inciter à agir. »¹ à partir de ces propos, nous nous déduisons, que l'argumentation nous propose un thème qui est le sujet général, dont nous le discutons, et une thèse qui est l'avis proposé au thème, en utilisant des preuves ou des arguments, afin de convaincre l'autrui non seulement de lui changer son avis, mais encore de lui pousser à agir.

L'argumentation selon Maria Teresa ZONOLA a plusieurs objectifs :

« faire connaître sa position, sa thèse, la faire admettre à un lecteur ou à un auditoire, ébranler des contradicteurs, faire douter un adversaire, faire basculer les indécis, contredire une thèse opposée, critiquer une position contraire ou

¹ Maria Teresa , ZANOLA, Savoir Argumenter, convaincre, négocier, Editions EDUCATT, 2014, P.95.

éloignée, démontrer avec rigueur, ordre et progression, se mettre en valeur, servir une cause, un parti, une foi, marquer les esprits par des effets de logique, de présentation, de mise en perspective, des procédés oratoires...»¹

Nous sommes de l'avis de ceux qui pensent que l'argumentation peut être définie de différentes manières, sa définition dépend des points de vue et de la conception que l'on a de l'argumentation. C'est pour cela que nous allons nous restreindre à quelques définitions :

Selon J. Moeschler l'argumentation « consiste en une relation entre un ou plusieurs arguments et une conclusion. »

Quand ils parlent d'argumentation, J.-Cl. Anscombe et O. Ducrot se réfèrent toujours à des discours comportant au moins deux énoncés E1 et E2, dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre. Le premier est l'argument, le second la conclusion.²

G. Vignaux dit que « l'argumentation déconstruit, construit, reconstruit, en d'autres termes transforme. Cela veut dire que l'argumentation nous est donnée comme produit en même temps qu'elle construit un produit. »³

Selon Ch. Perelman, l'argumentation a pour but de « provoquer ou d'accroître l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on présente à son assentiment. »⁴

M. Charolles définit l'argumentation comme un « type de discours qui vise à

¹ Ouanassa BOUNAMA, L'argumentation dans l'introduction des mémoires de fin d'études : cas des mémoires de master sciences du langage et sémiologie de la communication au département de lettres et de langue française, Mémoire Master Académique, Domaine : Lettres et langues étrangères Filière : Langue

² J.-Cl., ANSCOMBRE, et O., DUCROT.,: L'argumentation dans la langue, Pierre Mardaga, éditeur, Collection « Philosophie et langage », Bruxelles, 1983, p.163

³ G., VIGNAUX., L'argumentation. Essai d'une logique discursive, Librairie Droz, Genève, Paris, 1976, p.9

⁴ C., PERLEMAN., L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation,, Paris : Vrin, 1977, p.23

modifier les dispositions intérieures de ceux à qui il s'adresse (les argumentés).»¹

Ainsi l'argumentation apparaît comme une forme de discours caractérisé par l'intention d'influencer le destinataire et de modifier son opinion en la défendant au moyen d'arguments adaptés au destinataire.

I.2.2 Argumentation et argument:

I.2.2.1 Argumentation:

La notion d'argumentation est envisagée comme une forme de discours qui vise à obtenir l'adhésion d'un auditeur ou d'un lecteur aux thèses qu'on présente à son assentiment.

Pour Gérard Vigner : "L'argumentation a donc pour but de modifier les savoirs, les croyances et les opinions d'autrui en essayant de démontrer, en s'efforçant de convaincre, en s'attachant à persuader."²

Selon Plantin, l'argumentation "Une opération qui prend sur une énoncé assuré (accepté), l'argument pour atteindre un argument moins assuré (moins acceptable) la conclusion."

I.2.2.2. Argument :

L'argument selon Gérard Vigner est : "Un argument ne dispose pas d'une force en soi . Cette force varie selon les époques, selon les milieux sociaux, selon la nature de la position des locuteurs, selon les environnements intellectuelles."³

¹ M., CHAROLLES., « Notes sur le discours argumentatif », in Argumentation et communication Actes des Journées d'Étude BELC, 1-2-3 février 1979, pp.55 - 75

² Documents d'accompagnement 2nde, p.21. Cité par Gérard Vigner IA-IPR de Lettres.

³ VIGNER Gérard, Enseigner le français comme langue seconde, Paris, (2001) : CLE international, p.25

Selon Plantin, l'argument a le statut d'une croyance partagée ou d'une donnée factuelle incontestable, le destinataire de l'argumentation (l'argumenté) peut réfuter cette donnée, mais il doit alors justifier ce refus.

La même notion pour Denis Bertrand (argument) : "Les arguments ne sont pas vrais au faux, ce sont des raisons plus ou moins fortes, pour ou contre une thèse proposée. Dès qu'il s'agit de raisonner sur des valeurs, touchant le bien ou le mal, la justice ou l'injustice, la liberté ou le contraire, et bien d'autres enjeux de la vie collective et individuelle, le discours de l'argumentation s'efforce de justifier la préférence que l'on accorde à telle ou telle fin et que l'on cherche à faire partager.»

I.3. Texte argumentatif

I 3.1 Qu'est ce qu'un texte argumentatif?

Se définir par son objectif : convaincre son ou ses destinataires du bien-fondé de sa thèse. Il vise donc à produire un effet sur son lecteur, éventuellement à le faire changer d'opinion sur un thème déterminé¹.

Le texte argumentatif est un texte dans lequel on exprime un avis sur une réalité donnée. Ce point de vue est suivi d'arguments, c'est-à-dire de preuves apportées pour justifier son choix et convaincre les autres qu'on a raison.

Le texte argumentatif est un discours c'est-à-dire qu'il met en scène une situation de communication très claire dans laquelle un émetteur exprime une opinion et peut solliciter de diverses manières son récepteur afin de le convaincre.²

¹ ANDRE.C, GENEVIEVE.P, «Manuélistion d'une théorie linguistique», Ed, Cediscor (centre d'études sur les discours ordinaires et spécialisés) presse de la Sorbonne nouvelle, 1998.

² BELKACEMI Miliani, La production d'un texte argumentatif à travers les connecteurs logiques en FLE Cas des apprenants de première année secondaire filière de lettre, Mémoire préparé en vue de l'obtention du diplôme de master, Option : didactique des langues –

La notion de texte argumentatif met au premier plan une réflexion linguistique et en second plan l'énonciation, mais renoue toujours avec la rhétorique et les genres littéraires.

Lorsqu'on parle de texte argumentatif on croit à l'intérêt de classer les textes d'identifier des « genres », « types » ou « modèles » et en connaître les caractéristiques. Pour J.M. Adam: «si l'on tient à parler de « types » (...) il ne peut s'agir que de types de pratiques socio-discursives, c'est-à-dire de genre.»¹

Pour sa part F. Rastier définit le genre comme suit: « un genre est ce qui rattache un texte au discours. »²

Dans un de ses articles intitulé Argumentation et littérature, Alain Boissinot fait noter que les textes argumentatifs sont : « très variés et ne se réduisent pas à ce qui était étudié dans le cadre du résumé-discussion, c'est-à-dire l'article de presse ou le passage d'essai, mais peuvent être aussi des textes à caractère littéraire, des passages de romans ou de pièces de théâtre, des poèmes, etc.»

Alain Boissinot décrit le type de texte comme « un horizon d'attente », ensuite il voit comment les textes argumentatifs réalisent ce type. Le texte argumentatif, ayant plusieurs caractéristiques, « ouvre en effet un certain nombre de possibilités suivant que l'une ou l'autre de celles-ci (...) est mise en valeur. Ces possibilités peuvent se ramener, (...), à quelques « modèles » principaux. »³

Le texte argumentatif est l'ensemble organisé de phrases dans lequel on exprime une opinion sur une réalité donnée. Dans ce texte le thème soutient une thèse qui va répondre à une problématique, il fait s'affronter deux thèses pour démontrer la validité de celle qu'il défend et la fausseté de celle qu'il rejette afin de convaincre un adversaire par des arguments apportés pour justifier son choix, il est souvent défini par son objectif qui « vise à produire un effet sur son lecteur, éventuellement à le faire

cultures, Département des langues étrangères, Filière de français, Université Mohammed Kheider –BISKRA-, 2012015, p 12.

1 J-M., ADAM., Types de textes ou genres de discours, Ed. Nathan, Paris, 1999, p.83

2 RASTIER. François, 1989, Sens et textualité, Hachette, p.40

3 A., BOISSINOT., les textes argumentatifs, Collection Didactiques, Bertrand-Lacoste, RDP Toulouse, 1992, p.40

changer d'opinion sur un thème déterminé.»¹

I.3.1.1. Les caractéristiques du texte argumentatif:

Le texte argumentatif a pour but de soutenir une thèse et invalider la thèse inverse, les thèses s'articulent autour d'un certain nombre d'arguments. Selon Sophie Moirand « la structure globale d'une argumentation peut se composer en trois moments : Les prémisses, les arguments, la conclusion.»²

On peut identifier un texte argumentatif par la présence dominante d'un certain nombre d'indices :

Le temps et les modes auxquels sont conjugués les verbes : le présent de l'indicatif marque l'affirmation de la thèse défendue ou de l'antithèse réfutée le conditionnel et le subjonctif permettent de nuancer la pensée, de réfuter la thèse adverse.

Les indices ou marques de personne : la première personne du singulier ou du pluriel marque l'implication du locuteur dans ses propos dans ce qu'il dit : il donne sa thèse, son avis. Parfois il utilise des verbes à la forme impersonnelle (il est certain que ; on peut dire que).

Des verbes d'opinion (je pense, je crois). Il peut interpeller directement la personne qu'il veut convaincre et persuader (vous, votre, vos) en utilisant des phrases interrogatives.

Les indices d'opinion : des comparatifs (plus, moins) un vocabulaire mélioratif pour louer et valoriser dans le but d'appuyer la thèse défendue (admirable, exceptionnel, merveilleux) ou dévalorisant (impensable, ridicule, inimaginable) des verbes d'opinion (je pense, je suis persuadé, je crois, j'affirme...)

De figures de style pour imaginer les propos (métaphore, comparaison). De

¹ ANDRE. C, GENEVIEVE. P. Op. Cit.

² SOPHIE MOIRAND(1999), Une grammaire des textes et des dialogues. Paris. p145.

répétitions rhétoriques (anaphore comme procédé rhétorique).

Des phrases interrogatives pour interpeller le lecteur. Des connecteurs argumentatifs.

Lexique argumentatif de l'accord et du désaccord.

I.3.1.2. Le plan d'un texte argumentatif:

Le texte argumentatif comprend :

Une introduction dans laquelle apparaît la thèse ou idée directrice que l'on veut défendre.

Un développement dans lequel figure des introducteurs d'arguments suivis d'arguments pour soutenir la thèse défendue.

Un introducteur de transition suivi de l'antithèse et d'introducteurs de contrearguments pour réfuter la thèse.

Une conclusion ou synthèse qui indique la position de l'émetteur introduite par une connexion de conclusion

I.3.4. Comment comprendre un texte argumentatif?

La compréhension d'un texte argumentatif, dans l'enseignement secondaire est devenue une exigence.

« Deux types d'analyse de l'organisation d'une démarche d'argumentation peuvent être présentées. L'une se fonde sur la présence de marques linguistiques. L'autre se fonde sur le statut des propositions et sur le degré de conviction induite par la compréhension de leur contenu. »

On peut alors voir toutes les difficultés soulevées par l'enseignement et l'évaluation de l'argumentation. Cela ouvre de nouvelles pistes sur les rapports entre compréhension de texte, argumentation et démonstration qui doivent être pris en compte dans une perspective d'apprentissage.

Toutefois, il est difficile de définir les caractéristiques permettant d'identifier un texte argumentatif.

Lexique argumentatif de l'accord et du désaccord.

I.4. Les stratégies et le Vocabulaire de l'argumentation

I.4.1. Les stratégies de l'argumentation

Une stratégie argumentative est un ensemble d'actes de langage basé sur une logique discursive et sous-tendu par une force et un but argumentatif.

Les trois dispositifs argumentatifs le topique, le logique et l'encyclopédique sont inhérents à toute stratégie argumentative. Les stratégies prennent l'apparence de la logique, « en vue d'induire et de réguler le jugement collectif sur une situation ou sur un objet. »¹ A ce sujet, G. Vignaux estime que tout discours, et à fortiori dans le discours argumentatif, il y a une idéologie, qui évoque « une sorte d'opérateur social » qui catégorise les relations intra et extra discursives, articule les contraintes

de sa formation et régularise la construction d'une « représentation » du monde par ce discours.¹

Les stratégies d'argumentations se sont des stratégies qui permettent de rédiger un texte argumentatif. Généralement l'auteur utilise ces stratégies pour défendre ou de combattre a un point de vu. Donc dans un texte argumentatif, le locuteur cherche à convaincre un destinataire et va lui faire adopter son point de vue. Il va donc utiliser des arguments et des types de raisonnement, dans le cadre d'un plan plus vaste qui les groupera, les enchainera, les opposera en fonction du but final : c'est ce plan d'ensemble qu'on appelle stratégie de l'argumentation.

¹ RABEHI Samira, Les stratégies argumentatives au service de l'apprentissage de l'oral dans les classes de FLE Cas des apprenants de 2ème année secondaire du lycée de Hammam Sokhna – Sétif -, Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère, OPTIO N : Didactique des langues étrangères, Faculté des lettres et des sciences humaines Département de français Ecole doctorale algéro-française de français, Université El-Haj Lakhdar de BATNA, 2007-2008, p15

Il s'agit dans une situation d'énonciation donnée d'exposer et de soutenir une thèse, le plus souvent contre une thèse opposée, explicite ou implicite, que l'on cherche à réfuter ou à discuter.¹

Ces stratégies ce situé dans le tableau suivant:

Les stratégies argumentative			
	Définition	Comment convaincre ?	Types de raisonnement
Convaincre	Faire adhérer son interlocuteur à sa thèse a l'idée qu'en défend, on s'adressant à sa raison (utiliser des arguments rationnels), on essaye de convaincre quelqu'un de la vérité d'une thèse.	_Avec des exemples, illustrant des arguments. _Avec des connecteurs : cause, conséquence, opposition...etc.	_Le raisonnement par l'absurde : démontrer la Conséquence absurde la thèseadverse _Le raisonnement par concession : commencer par admettre certains points de la thèse adverse pour mieux lacontre dire.
	Définition	Les éléments servent	Les procédés pour

¹ AhceneSalma, Belgacem Hadjer « L'acquisition De la compétence argumentative (Casdes élèves de 4ème Année moyenne), mémoire fin d'étude, Faculté de lettres et langues département de lettres et langues française Option : sciences du langage et didactique, Université Larbi Tbessi, Tebessa, 2015-2016, p 15.

		à persuader	persuader
Persuader	<p>L'auteur à recours aux sentiments et aux émotions du lecteur. Faire adhérer son interlocuteur à ces idées en utilisant des arguments irrationnels.</p> <p>« si tu ne me laisses pas sortir, je serais le plus malheureux au monde »</p>	<p>_ des procédés oratoires : l'apostrophe, l'impératif</p> <p>« Laisse-moi sortir »,</p> <p>L'interrogation rhétorique.</p> <p>_ la modalisation : adjectifs « extrêmement », adverbes « triste »</p> <p>_ figures de rhétorique : images (comparaison, métaphore, personification)</p>	<p>- Interpellation du destinataire -</p> <p>Argument ad hominem (invocation d'une raison personnelle (vie privée, physique, personnalité) pour attaquer la thèse de l'adversaire) - Figures d'insistance - Présence forte du locuteur -</p> <p>Lexique du sentiment.</p>

	Définition	Les procédés pour démontrer	Mode de raisonnement
Démontrer	<p>Prouver d'une manière évidente et convaincante. Établir par un raisonnement rigoureux la vérité de quelque chose. (on ne peut pas dire que ce n'est pas vrai) car sont liées à des abandonnées scientifique.</p>	<p>Beaucoup ou pas de marques de subjectivité : celui qui parle s'efface aux profits des faits</p> <p>_Riche connecteurs logiques (voir plus bas) pour suivre plus facilement le raisonnement</p> <p>_Écrit au présent (de vérité générale) pour que la preuve prenne un caractère de vérité générale.</p>	<p>Le figure de raisonnement le plus utilisée est le raisonnement par déduction : les arguments se joignent logiquement et vont du général au spécifique.</p>

	Définition	Abouti au dilemme (rôle)	Exemple de deux propositions
Délibérer	C'est le fait de débattre, d'analyser point par point avant de prendre une décision. On hésite entre deux thèses, il s'agit de peser le pour et contre de chaque possibilité.	Choix à faire entre deux propositions, deux solutions qui mènent l'une et l'autre à un véritable sacrifice.	<p>_je reste travaillée à la maison pour réviser à mon contrôle.</p> <p>Le point négatif c'est : au serai frustré</p> <p>Le point positif c'est : j'aurai une bonne note.</p> <p>_ sortir avec mes amis. Le point positif : je vais passer un bon moment.</p> <p>Le point négatif : j'aurai une mauvaise note.</p>

I.4.2. Le vocabulaire de l'argumentation

Pour mieux comprendre et savoir écrire ou maîtriser une argumentation orale ou écrite, il faut manier un vocabulaire choisi à fin de véhiculer des idées précises et percutantes et pour que l'argumentation défende ou réfute une thèse, on doit faire recours à des formes de valorisation ou de dévalorisation :

Selon Plantin : « La pratique argumentative est toujours « méta-argumentative », en d'autres termes, elle est indissociable de l'analyse critique des arguments. Pour appuyer ou réfuter une argumentation, il faut être capable de la décrire, de l'exposer, de la démonter, afin de mettre au grand jour ses qualités et ses défauts. Tout un vocabulaire est indispensable pour cela. »¹.

I.4.2.1. Le vocabulaire de l'argumentation Repérer une stratégie argumentative

Etudier des textes argumentatifs suppose de savoir nommer avec précision les procédés employés par les écrivains pour nous convaincre et persuader de la justesse de leurs thèses. Leurs stratégies argumentatives désignent l'ensemble des moyens qu'ils vont mettre en oeuvre pour défendre leurs opinions ; Ils peuvent se servir des formes de textes (discours, dialogue, récit), des différents registres (les mélanger, les opposer), du lexique plus ou moins imagé, plus ou moins péjoratif ou critique ou au contraire élogieux. Le plus important consiste à repérer la thèse qu'ils soutiennent ou qu'ils combattent et la manière dont ils s'y prennent pour fabriquer leur raisonnement et réussir à vous influencer ; N'oubliez pas d'observer les connecteurs logiques : ils vous seront d'un grand secours pour déterminer à quel type d'arguments vous êtes confrontés. L'éloquence désigne l'art de savoir convaincre en paroles et donc de bien utiliser les stratégies argumentaires adaptées à un public précis ou à une situation de communication.²

Voilà qui devrait vous aider à y voir plus clair

¹ Idem, p.17

² ¹Laurence Durupt, Fiches méthode : Le vocabulaire de l'argumentation : repérer une stratégie argumentative ,2020, publier sur le site : <http://blog.ac-versailles.fr/>

I.4.3. Les modes de raisonnement

Selon Patrick Charaudeau, ces derniers permettent d'organiser la logique argumentative. Les principaux présentés par Spicher nous les présentons comme suit :

- Le raisonnement déductif : s'organisant du général vers le particulier, le texte énonce d'abord des propositions générales, les développe, les illustre, pour en conclusion, comme le souligne l'auteur déduire une conséquence particulière.
- Le raisonnement inductif : s'organisant du particulier vers le général, le texte énonce un fait particulier pour amener le destinataire à l'acceptation d'une vérité générale.
- Le raisonnement par l'absurde : ce type de raisonnement se combine aux arguments « ad hominem » dans le texte à caractère polémique.
- Le raisonnement analogique : il met en parallèle deux propositions dont une proposition A reconnue comme vraie, peut amener à reconnaître une deuxième propositions B, similaire, comme vraie.
- Le raisonnement de mauvaise foi : puisqu'il ne dispose pas d'arguments valables, l'émetteur utilise des « fausses preuves ». Cette démarche n'est à utiliser que dans le cas où il ne possède pas d'arguments pour se défendre.
- Le raisonnement de concession : considéré comme l'un des types de raisonnements les plus importants, elle consiste selon Patrick Charaudeau à accepter une assertion de départ A comme vraie, mais on conteste qu'elle aboutisse à la conclusion proposée. Il s'agit donc d'admettre la thèse adverse pour affirmer en suite sa propre thèse.
- Avant de terminer cet axe sur l'argumentation, il nous reste à présenter l'une de ses caractéristiques ayant pour fonction d'assurer l'enchaînement logique et chronologique des idées à savoir l'articulateurs ou ce qu'on appelle relation

logique.¹

• Pour être solide, une argumentation s'appuie sur différents types de raisonnements. Voici les principaux :

Types de raisonnements	Caractéristiques	Exemples
Le raisonnement inductif	Il part de faits particuliers pour aboutir à une idée plus générale.	Inès dort en cours, Mathis ne fait plus rien, Hugo n'a plus ses affaires. C'est la catastrophe, les 2de 7 !
Le raisonnement déductif	À l'inverse du raisonnement inductif, il part d'une idée générale pour aboutir à des conséquences particulières.	J'ai demandé aux 2de 7 ! de me rendre le devoir pour vendredi. Or tu es en 2de 7 ! Donc tu dois me rendre le devoir pour vendredi.
Le syllogisme	Le syllogisme en est la forme la plus connue $A = B$ Or $B \in C$ Donc $A = C$	

¹ BOUCENNA Djamilia, Difficultés liées à la production du texte argumentatif : Cas de la 4^{ème} année moyenne, Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master Option : Didactique, Département de Langue et Littératures Françaises, Université Mentouri-Constantine, 2009-2010, p23

<p>Le raisonnement par analogie</p>	<p>Il établit une comparaison, un rapprochement, avec un élément plus frappant ou plus familier.</p> <p>Si x est vrai de A, alors y est vrai de B.</p>	<p>L'épreuve de français relève plus du marathon que du sprint : ne commencez pas trop vite à rédiger et gérez votre effort</p>
<p>Le raisonnement a fortiori</p>	<p>Ce qui est vrai pour A l'est encore plus B.</p> <p>On peut le résumer par :</p> <p>« d'autant plus ».</p>	<p>C'est déjà difficile de corriger les copies en dix jours, donc il est clair que vous ne les aurez pas demain.</p>
<p>Le raisonnement par l'absurde</p>	<p>On admet momentanément la thèse adverse, pour montrer qu'elle conduit à des conséquences absurdes,</p>	<p>Oui, je vais vous donner moins de travail, pour que vous ayez moins d'entraînements et moi moins de copies et tout le</p>

I.5 Cohésion et cohérence

Un texte n'est pas une simple succession de phrases, il constitue une unité spécifique. Quand on passe de la phrase au texte, on étend le champ de l'analyse grammaticale ou linguistique ; on fait appel à tout un savoir sur le monde. L'unité du texte est le résultat d'une construction qui s'appuie sur l'interaction de multiples indices répartis sur les différents plans du texte. Qu'il s'agisse de cohésion, de cohérence ou de pertinence, une question demeure : comment s'exprimer avec logique et clarté ?

Une bonne compréhension d'un texte met en évidence la présence d'une notion nommée : cohésion et cohérence textuelle.

Selon Van Dijk: «*on peut distinguer deux niveaux de cohérence textuelle : niveau des relations inter phrastiques (niveau "local") ; niveau macro-structurel (niveau "global")*». Par cette image, il explique que "la cohérence d'un texte" se trouve dans l'entrelacement des liens qui se forment entre la microstructure (niveau des phrases) et la macrostructure (le thème développé d'une phrase à l'autre).¹

La notion de cohésion textuelle correspond donc, à la propriété d'un ensemble dont les parties sont intimement unies. Un texte respectera les conditions de la cohésion si toutes les phrases qui le composent sont chaque fois acceptées comme des suites possibles du contexte précédent.

Quant à la cohérence, c'est une condition textuelle qui exige la présence d'une relation logique et non contradictoire entre les phrases du texte. Pour qu'un texte soit cohérent, il faut que le développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé et répond par la suite aux 4 métrarègles de

¹ SUZANNEG, CHARTRAND, et al. Grammaire pédagogique du Français d'aujourd'hui. Boucherville (Quebec) , Beauchemin, 1999, p52.

cohérence énoncées par Michel Charolles (métrarègle de répétition, de progression, de non-contradiction, de relation.).¹

I.6 Critères d'organisation :

- La présence d'une idée directrice, d'arguments, d'exemples ;
- La présence d'un ou de plusieurs types de raisonnement.

I.6.a Critères lexicaux :

- Les connotations positives et négatives qui indiquent un jugement de valeur.
- Le champ lexical de la certitude (les affirmations et les doutes).

I.6.b Critères grammaticaux :

- Les pronoms de la première et le deuxième personne du singulier ou du pluriel.
- Le temps : le présent intemporel est le temps habituel du texte argumentatif.
- La présence des connecteurs logiques qui assurent l'unité du texte argumentatif en marquant les étapes de l'argumentation ou en établissant des liens entre les arguments.

¹ MICHEL, CHAROLLES. Introduction aux problèmes de la cohérence des textes. Langue Française n°38.

I.7. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons mis l'accent sur le texte argumentatif, nous avons défini en premier lieu l'argumentation d'une manière globale. En deuxième lieu le texte argumentatif, sa définition et ces caractéristiques. En outre nous avons présenté le texte argumentatif dans le programme et le manuel scolaire de la 3^{ème} année secondaire. Ainsi que les stratégies et le vocabulaire de l'argumentation et en dernier lieu la cohérence et la cohésion dans le texte argumentatif.

De tout ce qui précède, nous avons parlé du texte argumentatif qui développe un raisonnement ayant pour objectif de faire admettre ç un lecteur, la validité d'une thèse ou inversement réfuter une thèse couramment admise. Nous avons étudié le texte argumentatif d'une manière ordonnée en ressortissant les caractéristiques, les temps verbaux ainsi que des indices d'énonciation. Il ressort que le locuteur du texte argumentatif expose son opinion sur un sujet et tente de faire partager son point de vue à un interlocuteur. Il importe de dire que le texte argumentatif a pour but de convaincre en utilisant des arguments et des exemples.

CHAPITRE II

La structure d'un texte argumentatif

II.1 Introduction :

Le texte argumentatif est conçu pour convaincre le lecteur d'une position ou un point de vue particulier.

Dans ce chapitre nous parlerons des éléments qui structurent un texte argumentatif. Pour présenter une idée de façon claire et convaincante, le texte doit être structuré et organisé d'une introduction qui présente le thème et la thèse, et un développement qui organise les arguments avancés par l'auteur et une conclusion qui reprend brièvement les arguments qui ont été avancés dans l'argumentation. Nous montrerons le rôle des rapports logiques dans un texte argumentatif qui jouent un rôle essentiel dans la structuration de la pensée et la cohérence rigoureuse des arguments.

II.2 La structure de la base de toute la phrase :

L'argumentation est un discours comportant un THEME et un RHEME

Les études notamment celles menées par B. Combettes (voir notre bibliographe), démontrent que toute phrase pour être comprise et permettre à la réflexion de progresser, comporte deux éléments différents. Le premier annonce une ou des idées déjà connues du lecteur ou de l'auditeur et rend possible la compréhension de la phrase¹ : c'est le thème.

Le second présente une ou des idées nouvelles ; il constitue le cœur du message voulu par le locuteur puisqu'il véhicule l'élément important, essentiel parce que nouveau, du contenu et il permet donc à la réflexion d'avancer : c'est le rhème ou propos. On fera remarquer que souvent, le thème est constitué par le sujet du verbe principal, sans que cette équation soit absolue ni obligatoire. La simple phrase suivante illustre ce schéma :

« Le respect des traités européens impose une réduction des déficits budgétaires. »

(Thème)

(Rhème ou propos)

Une analyse rapide de cet exemple montre que l'idée nouvelle que veut apporter le locuteur est bien la « réduction des déficits budgétaires ».

Mais pour faire avancer son raisonnement en apportant une notion nouvelle, il ne doit pas moins en rester compréhensible, ce qui signifie en clair que son thème doit être connu du lecteur ou de l'auditeur : c'est le principe de la connaissance partagée.

Le fait que tout thème, pour être compris, doive appartenir un référent des interlocuteurs a deux conséquences importantes sur la rédaction : plus un thème sera riche et dense, plus la phrase portera facilement une information nouvelle

¹ Maitriser l'argumentation, BERNARD MEYER 2^{ème} édition Armand Colin Editeur 21, Montparnasse, 75006 Paris p166-167

en propos car elle aura pris appui sur un thème particulièrement plein, et plus elle supposera un lecteur aux connaissances larges puisque susceptible de reconnaître un thème complexe. Donc le texte argumentatif incorpore toutes ces notions.

L'argumentation est directement concernée par ce développement puisqu'elle consiste précisément à faire partager son point de vue à autrui. Ainsi, plus les notions communes seront nombreuses, plus les liens suivants unissant émetteur et récepteur seront étroits, ce qui rendra plus fluide et plus aisé à comprendre par le destinataire le déroulement de la chaîne argumentative. Un bon exemple de la mise en œuvre à des fins argumentatives de la « connaissance partagée » est représenté par une phrase de l'éditorial de Claude Imbert sans l'hebdomadaire *Le Point* du 11 mai 1996.

« Cette **accélération** prodigieuse de la circulation des choses, des personnes, des informations, cette interdépendance accentuée des peuples dans un monde rétréci par la densité échanges, la contraction des distances et du temps, cette « **globalisation** » du monde devient la grande affaire de notre fin de millénaire. »

Cette phrase, la première de l'article, ne peut se comprendre d'emblée que si le récepteur a déjà intégré les notions que nous avons soulignées en caractères gras, ce que confirme d'ailleurs l'utilisation de l'adjectif démonstratif « cette ».¹

Un lien étroit entre auteur et lecteur est ainsi postulé, renforcé ou créé.

A ce point de la réflexion, le problème pourrait s'énoncer ainsi : comment fabriquer un thème dense, riche et porteur d'un sens compréhensible par le destinataire ?

La réponse est dans l'utilisation la plus fréquente possible de noms abstraits pour cette fonction. Un nom concret induit en effet souvent une phrase assez vite interrompue, la suite du raisonnement prenant alors place dans une phrase ultérieure.

¹ Maitriser l'argumentation Bernard Meyer 2ème édition P174-175

II.3 Les mots de liaison ou « connecteurs » :

Dans le discours argumentatif, les liaisons et les connecteurs sont des énoncés fondamentaux dans la structuration d'une chaîne discursive argumentative.

E, effet, si l'énoncé du sujet est quelque peu long, il est possible que des mots de liaison, comme ceux que nous étudierons au chapitre « Intégrer l'idée dans la phrase », soient utilisés. Ils sont en général importants car ils indiquent un rapport essentiel entre deux termes ; il peut s'agir de la cause, de la conséquence, de l'opposition, du but et de l'hypothèse. Dans tous les cas, ils permettent de saisir et comprendre un élément clé de l'énoncé¹.

II.4 Les rapports logiques:**II.4.1 La cause :**

Nous avons déjà évoqué ce domaine à propos de la recherche d'idées (voir le chapitre éponyme), nous en reparlerons pour préciser les moyens stylistiques d'exprimer ces relations entre d'idées au chapitre « Les liaisons entre les idées ».

Limitons nous à rappeler quelques évidences parfois oubliés : analyser un problème consiste avant tout à en faire un diagnostic, donc à réfléchir à ses origines, à remonter aux causes, et parfois aux causes des causes que sont les principes.

II.4.2 Le but :

La notion d'objectif permet avant tout à l'interlocuteur de comprendre ou le locuteur veut en venir avec son idée ou sa mesure concrète. Elle intègre donc toute conception dans un ensemble plus vaste, rend la réflexion plus compréhensible et plus cohérente, ainsi que nous l'avons déjà souligné au chapitre « Rechercher les idées ».

¹ Maitriser l'argumentation, BERNARD MEYER 2^{ème} édition Armand Colin Editeur 21, Montparnasse, 75006 Paris p112

S'il ne perçoit pas les objectifs, l'interlocuteur aura beaucoup de difficultés à l'impliquer dans le raisonnement d'autrui, et donc à le suivre et à l'accepter.

II.4.3 L'opposition, la contradiction :

Nous l'avons souligné au début de ce chapitre : il n'existe pas de pensée sans contre-pensée, pas de solution sans effet pervers, pas de concept qui ne puisse être contesté.

Tout locuteur doit donc avoir à cœur d'envisager de lui-même soit les critiques que l'on pourrait lui adresser, pour mieux les balayer, soit les limites de ses propositions, ce qui ne peut les rendre que plus réalistes et plus acceptables. Non seulement un raisonnement doit prendre en compte les thèses opposées aux siennes, mais il peut chercher à les intégrer, du moins partiellement, à ses propres conceptions : cette démarche constitue le fondement de ce que l'on nomme la dialectique. Elle présente l'avantage de saisir la complexité du réel, ou rien ni tout à fait positif, ni tout à fait négatif : elle permet surtout de trouver une issue à des situations conflictuelles ou antagonistes, ce qui est, finalement, l'objectif de toute réflexion à finalité professionnelle, qui se veut tournée vers l'actions efficace.

II.5.Le texte argumentatif :

II.5.1 Le pour et le contre :

Ce type de texte argumentatif vise à d'influencer le lecteur en lui proposant par des arguments convaincants, que son opinion ainsi, sa prise de position sont raisonnables et préférables à d'autres points de vue et prises de positions.

L'apprenant- scripteur donne explicitement son avis sur un thème et il le défend en s'appuyant sur des arguments et des jugements de valeur.

Pour ce faire il utilise des stratégies argumentatives qui sont : la démonstration, l'explication argumentative et la réfutation¹.

Ces trois stratégies argumentatives peuvent être combinées de différentes façons.

¹ R.Amosy, L'argumentation dans le discours, Paris, Armand Colin, 2010 P89

II.5.2 La valorisation des idées, facteur de mémorisation :

Valoriser ses idées consiste à attirer sur elles l'attention du lecteur ou de l'auditeur, toujours porté à la distraction ; cela signifie également prendre en compte les éventuelles difficultés du récepteur à saisir la démarche développée, notamment en lui permettant de mieux distinguer (au sens étymologique, c'est-à-dire de mieux séparer) les idées clés des commentaires moins importants¹.

Démarche essentielle donc, puisqu'elle se situe au cœur de la communication, qui est avant tout désir d'être compris, souvent mise en œuvre par deux techniques différentes.

II.5.3 Le balisage :

L'on peut couramment souligner une idée en utilisant des adverbes ou locutions adverbiales du type :

« Surtout, essentiellement, principalement, prioritairement,... »

Mais certaines structures verbales, impersonnelles ou non, permettent de valoriser une notion de façon moins discrète, plus énergique, puisque dans ce cas, la phrase elle-même par le biais de son noyau, et tout entière au service de l'idée ; pensons aux expressions :

« Il est important, essentiel, crucial... de noter que... »

Ajoutons que l'emploi d'un nom ou d'un adjectif permet de construire une phrase répondant au même objectif :

« L'important, l'élément primordial, essentiel est que... »

II.5.4 Le résumé/ La reformulation :

Journalistes et hommes politiques, dont le métier est de communiquer le plus efficacement possible leurs convictions, utilisent volontiers ces deux techniques, voisines sans être identiques. Il s'agit en fait de répéter l'idée pour entre sur

¹ J.J.Robrieux, Rhétorique et argumentation, Paris d'Organisation, Paris, Armand Colin, 2010 P132

qu'elle ait été lue, entendue et comprise, cette réitération pouvant se réaliser sous deux variantes.

Le résumé consiste à synthétiser une notion développée, pour la rendre plus compréhensible, plus mémorisable aussi, avantage non négligeable à l'oral.

Une phrase-résumé trouvera ainsi sa place en point d'orgue à un développement un peu long, ou à la fin d'une partie ou d'une sous-partie d'un raisonnement, juste avant la traditionnelle mais logique transition annonçant une nouvelle étape. Elle pourra être introduite par les tournures comme¹ :

« Bref, pour résumer, en un mot... »

Si le document concerné est présenté sous une forme semi-journalistique, comme c'est le cas d'un rapport, ce résumé pourra anticiper le développement et figurer sous forme de titre (voir notre chapitre « Concevoir des titres »).

La reformulation, quant à elle, est la réitération sous une autre forme, avec d'autres mots, d'une idée déjà exprimée. Mue par un souci de clarification, la langue a donc développée des expressions comme :

« En d'autres termes, autrement dit, pour être clair, c'est-à-dire... »

Soulignons cependant qu'il est rare qu'elle se contente de reproduire purement et simplement une assertion précédente. Dans un souci de variété et d'efficacité, elle peut être résumante ou bien, parfois, apporter une nuance supplémentaire.

Il lui arrivera souvent d'exprimer l'idée clé d'une façon plus générale, plus abstraite, ce qui contribuera à conférer au texte un aspect intellectuel. Cette caractéristique apparaît dans la phrase suivante, extraite de *Les Stars*, d'Edgard Morin, qui analyse l'évolution du cinéma avant de reformuler l'idée principale de façon théorique :

¹ Maitriser l'argumentation, BERNARD MEYER 2^{ème} édition Armand Colin Editeur 21, Montparnasse, 75006 Paris p139

« Au début des années 1960, il apparaît clairement que le cinéma n'est plus qu'un médium parmi mass media, un divertissement parmi d'autres loisirs.

La baisse quantitative correspond en fait à une déchéance qualitative.

Le cinéma n'est plus la clé de voute de la culture de masse. »

Si l'étudiant a déjà rencontré ces techniques de valorisation des idées dans les textes de l'autrui, par exemple à l'occasion d'épreuves scolaires comme celle du résumé, il n'a souvent pas l'habitude de les appliquer à ses propres convictions.

L'essentiel n'est-il pourtant pas, en ce domaine, d'être capable de faire « passer » les idées clés auxquelles l'on tient le plus ?

II.6 Le plan chronologique :

Faire l'historique d'une situation, d'un problème, d'une thèse s'impose souvent, ne serait-ce que pour mieux en comprendre la logique ou l'évolution. Cette remarque est d'autant plus vraie si l'on se place dans une situation professionnelle ou dans le cas encore plus précis de la rédaction d'un rapport. Sauf exception, l'on comprendra facilement qu'i est quasiment exclu de bâtir une argumentation complète sur la chronologie et que, lorsqu'elle existe, elle se trouve fréquemment placée au début du développement : remontant le cours du problème vers l'amont, l'historique est forcément souvent lié à ses causes et en constitue donc les prémices. De plus, l'existence d'un problème est souvent associé à l'évolution d'une situation : d'anciennes solutions sont alors perçues comme obsolètes ou inapplicables, ce qu'un historique peut parfaitement faire ressortir.

Le problème central que rencontre le locuteur est voisin de celui qui a été évoqué pour le plan précédent : faire défiler le temps, c'est risquer la monotonie par simple complication de moments, surtout si l'énumération est mal gérée par des connecteurs manquant d'originalité comme « ensuite », « ensuite », ce qui est assez fréquent à l'oral.

Dans un premier temps, faisons remarquer qu'une alternative au simple défilement chronologique existe et permet de rompre en partie la monotonie. Si beaucoup d'analyses historiques sont structurées sur le mode : passé révolu- passé récent- présent- futur, l'on peut proposer de bouleverser quelque peu le défilement temporel pour obtenir : présent- passé révolu- passé récent-futur.

Bien maîtrisé, un tel ordre présente au moins trois avantages :

1. Il rompt l'habituelle monotonie de la présentation.
2. Il permet une accroche efficace : on peut en effet penser qu'un lecteur est surtout un auditeur seront plus sensibilisés par l'évocation d'une situation actuelle, alors qu'ils risquent de ne pas comprendre pourquoi un locuteur les mène d'emblée plusieurs années, voire plusieurs siècles en arrière ;
3. Il offre, surtout, un second visage. En effet, derrière l'ordre chronologique : présent- passé- futur, peut se dissimiler un autre ordre, purement logique celui-là : fait-causes- conséquences ou objectifs, cela à un plan discursif.

Nous démontrerons au chapitre suivant que cette démarche autorise souvent une bonne approche du problème¹.

Plus accrocheuse, plus logique, plus vivante, surtout à l'oral, cette organisation ne doit pas être négligée, mais elle ne saurait à elle seule compenser toutes les faiblesses d'une approche chronologique classique et mieux vaudra essayer également d'appliquer les consignes suivantes :

II.6.1 Valoriser les étapes : pour éviter une énumération fastidieuse et ne pas toujours motivée, mieux vaut essayer de faire preuve de synthèse et rassembler toutes les données en quatre ou cinq étapes, pas plus. Le destinataire a une vue beaucoup plus globale et plus mémorable de l'évolution², ce qui facilite sa compréhension des phénomènes qui auront été

¹ Maîtriser l'argumentation, BERNARD MEYER 2^{ème} édition Armand Colin Editeur 21, Montparnasse, 75006 Paris p65

² J-B. Grize, De la logique de l'argumentation, Genève, Droz, 1982 P91

regroupés. Il suffit de s'inspirer du vocabulaire historique pour apprendre à utiliser des mots indiquant des étapes:

« période, ère, moment, époque... ». Synthétique, cette démarche donnera un sens à ce qui n'est au départ qu'une liste.

II.6.2. Souligner les évolutions positives ou négatives : logiquement, séparer un historique en étapes permettra de valoriser la tendance dominante qui caractérise chacune. Trois tendances courantes peuvent être relevées : la stagnation, l'amélioration, la dégradation. La première sera indiquée par des mots comme : « immobilisme, stagnation... » ; L'amélioration utilisera les mots de « croissance, augmentation, développement » ; la « détérioration », le « déclin », l' « aggravation » souligneront la dégradation. Terminons en remarquant que chacune de ces trois données pourra être marquée par le sceau de la régularité et de la progressivité ou, au contraire, de l'irrégularité et de la brutalité, qui affine la tendance générale.

II.6.3 Indiquer clairement les moments de rupture : c'est évidemment la charnière entre deux étapes qui est intellectuellement la plus intéressante puisqu'elle indique une évolution rapide, un changement majeur. Elle doit être mise en valeur par des expressions du type : « révolution, retournement, phénomène nouveau, tournant » ou « c'est alors que, mais, il faut attendre telle année pour remarquer... ».

L'analyse de ces temps forts passionne toujours l'historien et l'économiste, permet de comprendre profondément l'évolution d'une mentalité, d'une société, d'une notion et constitue donc un outil argumentatif précieux.

II.6.4 La gradation de rythme :

Dans le but de valoriser le développement, presque l'envol, d'un raisonnement, le locuteur peut chercher à amplifier la taille de ses propositions. A l'oral surtout, ce procédé donnera l'impression d'un gonflement, d'un mouvement croissant

que rien n'arrêterait. Comment, dès lors, y résister, ne pas être convaincu ? La phrase obtenue aura été soignée dans sa ponctuation, pour ressembler à la structure :¹

---- , -----, -----, -----, ...

Cette croissance, donc cette gradation du rythme, pourra être renforcée par deux éléments rhétoriques :

-Le rythme ternaire (voir ci-dessus), qui lui conférera une unité :

-Le jeu des répétitions, qui créera des parallélismes, ou l'utilisation des oppositions (voir ci- dessus) :

Plus---, plus-----, plus-----,

ou

Plus-----, plus-----, moins-----,

II.6.5 La gradation de sens :

L'amplification constatée précédemment peut s'appliquer, non à la structure des phrases, mais au choix des mots. Enumérés dans un ordre croissant de force, ils susciteront in mouvement de gradation propice à valoriser des notions chocs. L'on peut enrichir ce procédé en le mêlant au rythme ternaire ou à la gradation de rythme (voir ci- dessus) qui présentera ainsi des mots à la fois plus longs et plus forts.

II.6.6 Le parallélisme :

Créer un parallélisme, c'est répéter deux ou plusieurs fois des structures, ce qui d'une part attire l'attention, donc valorise les idées énoncées et d'autre part présente la pensée sous une forme organisée, ce qui renforce sa cohérence et sa cohésion². Certains parallélismes seront créés par des connecteurs comme «

¹ Maitriser l'argumentation, BERNARD MEYER 2^{ème} édition Armand Colin Editeur 21, Montparnasse, 75006 Paris p68

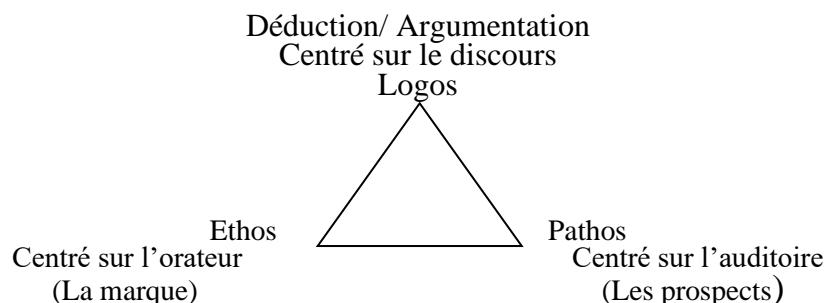
² ANDRÉ GRANGE. Réussir l'analyse d'un texte. Paris, chronique sociale, 1990, p7.

plus---plus » ou « moins----moins », d'autres s'attacheront à montrer la similitude de deux notions. La rigueur quasi mathématique de telles structures peut parfois n'être qu'apparente, mais elle peut impressionner le récepteur par sa logique.

II.7 Le mot fortement connoté :

Une connotation est une nuance, une valeur, une résonance véhiculée par un mot. Si l'on envisage la répétition de cette notion sur un axe négatif-positif, l'on remarquera que certaines peuvent ainsi créer des réactions de rejet et d'autres d'adhésion de la part du récepteur. Cette aptitude est largement utilisée par les journalistes, notamment dans des titres qui cherchent à influencer le lecteur par le biais d'adjectifs comme « lâche », « vil », « répugnant » ou « courageux », « dévoué », « héroïque »¹. L'emploi de ces tournures dans le réseau argumentatif ou dans la présentation des exemples influencera l'interlocuteur de façon assez discrète, mais ferme car elles créeront un choc en lui. Ainsi, à propos d'une négociation, pourra-t-on parler entre les interlocuteurs de « points de vue différents, approches divergentes, opposition, rupture, divorce... ».

Ainsi, l'orateur selon la rhétorique aristotélicienne a deux moyens majeurs pour persuader : déduire ou séduire. Chaque argument empruntera soit à la raison (logos), soit aux affects (ethos, pathos), ces trois catégories d'argument peuvent être représentées de manière suivante²



¹ Maitriser l'argumentation, BERNARD MEYER 2^{ème} édition Armand Colin Editeur 21, Montparnasse, 75006 Paris p68

² Schéma emprunté à LUGRIN, Gille et HERMAN, Thierry, La rhétorique publicitaire, ou l'art de la persuasion, le magazine d'information des professionnels de la communication FRP03/01 Mars 2001, article consultable sur le site internet : www.analysis.com

Le logos définit des arguments susceptibles d'être reconnus comme valides par tous, selon Aristote, il repose essentiellement sur deux opérations : l'exemple. Le premier est un syllogisme incomplet et procède de la déduction, ainsi le classique ; tous les hommes sont mortels, X est un homme, donc X est mortels, peut être réduit à un seul de ces constituants. A quelqu'un qui se croit irremplaçable.

Cependant, il faut souligner que le logos entendu comme discours et raison n'est pour Aristote qu'un pôle parmi d'autres dans l'entreprise de persuasion rhétorique. Pour lui « les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes ; Les unes résident dans le caractère moral de l'orateur, d'autre dans la disposition de l'auditoire, d'autre enfin dans le discours lui-même ; lorsqu'il est démonstratif ou qu'il paraît l'être ».

L'éthos continue le caractère de l'orateur, à savoir qu'il projette de lui-même dans le discours.

Il s'agit de gagner la sympathie du public cible en se présentant sous un éclairage favorable.

De ce fait, il est plus facile d'être persuadé par un homme dans la réputation est bonne, que par une personne d'une honnête douteuse.

Le pathos constitue le deuxième pôle de l'argumentation par la séduction. Un argument relève du pathos lorsqu'il cherche à susciter une forte réaction émotionnelle telle que la joie, la crainte, la colère, la pitié, etc.

En somme, nous pouvons dire que pour la rhétorique la parole a une force qui s'exerce dans des échanges verbaux au cours desquels des hommes doués de raison peuvent, par le raisonnement, les images ou les émotions, amener leurs auditoires à partager leurs opinions en les rendant plausibles et incontestables.

II.8 Les relations logiques dans le texte argumentatif :

Les prononciations logiques et chronologiques sont des mots ou des phrases qui expriment la relation logique qui existe entre les arguments présentés et assurent l'ordre des pensées¹. Ces prononciations sont présentées par Blanc- Ravotto (2005 :112) dans le tableau suivant² :

Relation logique	Connecteur	Fonction
Addition, gradation	Et, ensuite, en outre, aussi, de plus	Ajouter un argument ou un exemple
Comparaison mise en parallèle	Ainsi, ainsi que, comme, de même que, de même	Rapprocher deux faits
Concession	Sans doute, certes, malgré bien que, en dépit que, de quoique,...	Reconnaitre les arguments, adverses mais en soulignant sa propre opinion
Hypothèse Condition	Si, au cas où, dans l'hypothèse de ou , pourvu que, en cas de, de sorte que	Exprimer une supposition
Opposition	Or, mais, cependant, pourtant, tandis que, alors que, néanmoins que, toutefois, en revanche	Opposer deux faits, deux arguments

¹ Charaudeau P, 1992, p799, grammaire du sens et de l'expression, Paris-hachette.

² Blanc- Ravotto, M, 2005, l'expression orale et l'expression écrite en français, paris, ellipses.

Cause	Car, en effet, puisque, étant donné que, parce que, sous prétexte que, en raison de, ...	Exposer l'origine d'un fait
Conséquence	Donc, ainsi, alors, par conséquent, c'est pourquoi, de sorte que, si bien que, ...	Enoncer le résultat d'un fait
But	Pour, afin, pour que, afin que, en vue que, dans l'intention de, de crainte de, de peur de, de peur que	Envisager le résultat à atteindre ou à éviter.

Explicitement par un simple discours argumentatif : afin qu'il puisse expliquer la structure, l'organisation et le caractère du texte argumentatif. Par conséquent, tout programme d'enseignement doit faire face à l'argument tient compte du niveau de difficulté qui existe entre types d'arguments implicites et explicites.

II.9 Conclusion :

La structure d'un texte argumentatif est liée à son organisation et son plan chronologique qui permet d'exposer des arguments soutenant la thèse et des arguments présentant l'antithèse (arguments pour et contre).

Ce genre du texte se compose de trois parties essentielles une introduction, un développement, et une conclusion.

Cette structure permet d'organiser les idées d'une manière cohérente et persuasive, facilitant ainsi la compréhension et l'adhésion du lecteur au point de vue proposé.

CHAPITRE III

Le cadre pratique

Analyse des textes

II.1 Introduction :

L'objectif principal de notre travail est d'analyser deux textes argumentatifs le premier qui contient une thèse unique avec ses arguments et le deuxième qui contient une thèse et une antithèse aussi renforcés par des arguments de chaque point de vue défendu. Nous avons ainsi tenté de relever les caractéristiques de chaque texte argumentatif à partir de l'analyse de chaque texte en montrant la structure d'un texte argumentatif. Nous commençons par présenter la biographie de chaque auteur de ces textes argumentatif en répondant aux questions liées au texte puis nous avons abordé le côté lexical et grammatical et structurel et nous avons montré les moyens linguistiques de chaque texte. Nous finirons par proposer des suggestions où nous tenterons de donner des éléments de réponses aux problèmes trouvés dans l'apport de la linguistique dans la construction du discours argumentatif.

III.2 Biographie de l'auteur :

Le culte des diplômés « Paul Valéry » Le Bilan de l'intelligence

Paul Valéry « Je n'hésite jamais à le déclarer, le diplôme est l'ennemi mortel de la culture ».

Paul Valéry (1871-1945) écrivain français grand lecteur amateur de poésie, il poursuit à Paris ses études sans éclat par « horreur des choses prescrites » Elu à l'Académie française en 1925 nommé professeur de poétique au Collège de France en 1937. Etudiant, il fut attiré par la poésie symboliste ; curieux d'art et de science de psychologie et de droit requis par l'amour, l'amitié et les besoins de créer, fasciné enfin par l'exactitude des techniques, à l'écrivain universellement célèbre, abordé par les travaux de commande et les servitudes de la notoriété, l'unité profonde échappe à toute définition simple. Plus que ses textes publiés, les Cahiers longtemps tenus, secrets et qui traversent une période de science apparent, témoignent de ses thèmes privilégiés : La psychologie [L'attention, le rêve] le langage et la création poétique, le temps, le destin des civilisations et l'histoire, l'art, le calcul et l'action réglée sur les choses, la technique.

Essayiste, Valéry énonça et analysa avec une lucidité une intelligence et une force d'expression quasi constantes les conditions de toute activité mentale.

Peu sensible à l'influence des principales philosophies modernes, influencé par la pensée bergsonnienne.

Valéry occupe cependant, surtout par les Cahiers une place éminente dans la théorie littéraire, comme en épistémologie. Le caractère isolé de ses recherches, à l'écart de sciences constituées pour lesquelles « il professait une science méfiance » ne doit pas en masquer l'importance.

Ce jugement de « Paul Valéry » figure dans « Bilan de l'intelligence ».

Il s'agit d'une conférence prononcée à l'université des Annales le 16 Janvier 1935. Le texte a ensuite été repris sans Variété.

Après avoir montre que l'avenir de l'intelligence dépend de l'éducation et écarte dans ce domaine, tout ce qui rassemble à un endoctrinement, Valéry s'arrête sur la nature de l'enseignement dans son pays.

Il constate que la hantise du diplôme contribue à dévoyer le projet éducatif.

Il est cependant un point ou tout le monde s'entend, s'accorde déplorablement. Disons –le l'enseignement a pour objectif réel le diplôme

Dans ce texte Paul Valéry critique l'importance accordée aux diplômes et n notamment du baccalauréat qui, pour lui bride le développement de la sensibilité et la formation d'esprits indépendants.

Le culte des diplômes est un essai de Paul Valéry publié en 1934. Dans cet essai, Valéry aborde la question de l'éducation et de la valeur des diplômes dans la société moderne. Il critique le fait à accorder trop d'importance exagérée aux diplômes académiques au détriment de la véritable éducation et de la pensée critique. Valéry soutient que l'obsession pour les diplômes conduit à une uniformisation de la pensée et à une dévalorisation de la culture authentique. Il met en garde contre le danger de confusion entre la possession de diplômes avec la véritable intelligence et la capacité à penser de manière indépendante. En analysant les mécanismes de ce culte des diplômes ,Paul Valéry souligne les conséquences néfastes sur la société et plaide pour un retour à une éducation axée sur le développement intellectuel et la formation de l'esprit critique.

Abordant spécifiquement le baccalauréat ,Valéry constate que le but n'est plus la formation de l'esprit, l'acquisition d'une culture authentique mais l'obtention du diplôme par tous les moyens.

Un diplôme qui va ensuite être pour toute une vie un garant de savoir.

C'est donc en 1935 que Paul Valéry attira l'attention sur l'excessive importance accordée aux diplômes. Les choses ont peu changé depuis au point qu'on peut se demander s'il y avait lieu de s'inquiéter avant.

Tout en reconnaissant, tout ce qui concerne le savoir est d'abord une affaire de volonté.

Nous relevons dans le texte de Paul Valéry un certain nombre de techniques développées dans ce chapitre notamment les points suivants :

III.3 Le sens de la formule :

Ce point réside dans l'utilisation habile du langage pour critiquer la survalorisation des diplômes.

Valéry emploie des expressions judicieuses pour dénoncer le fait à considérer les titres académiques comme des symboles incontestables de compétence. Par exemple l'expression même « culte des diplômes » suggère une adoration excessive et presque aveugle envers les certificats.

L'auteur utilise la formule pour éveiller la réflexion sur la véritable valeur de l'éducation et pour remettre en question la notion que la possession de diplômes équivaut à la possession de connaissances et de compréhension réelles.

III.4 Le parallélisme :

Dans « le culte diplômes » de Paul Valéry parle d'un parallélisme notable réside dans la comparaison entre l'obtention de diplômes et l'acquisition effective des connaissances.

Valéry établit un parallèle entre le processus éducatif formel, symbolisé par l'obtention de diplômes, et la véritable compréhension intellectuelle qui va au-delà de ces titres.

Il suggère que le chemin traditionnel de l'éducation, bien que généralement respecté, peut parfois être limité dans son évaluation de la véritable intelligence et de la créativité.

Ce parallélisme souligne la nécessité de dépasser les simples accomplissements académiques pour apprécier pleinement la richesse intellectuelle d'une personne.

III.5 La valorisation des idées :

Paul Valéry dans « le culte des diplômes », dit que la valorisation des idées se manifeste par la critique de la survalorisation des diplômes au détriment de la pensée indépendante.

Valéry met en avant l'idée que la possession de diplômes ne devrait pas être considérée comme un substitut automatique à la qualité de la réflexion ou à la créativité intellectuelle.

Il souligne l'importance de valoriser les idées novatrices et la pensée critique indépendamment du langage académique formel.

Ainsi, l'auteur remet en question la hiérarchie qui place parfois les titres académiques au-dessous de la véritable originalité et profondeur intellectuelle.

III.6 La gradation de rythme :

A travers sa réflexion Paul Valéry pense que la gradation de rythme est perceptible à travers la progression de l'argumentation.

L'auteur utilise un rythme intellectuel qui s'intensifie au fur et à mesure du texte, passant de l'observation critique du « culte des diplômes » à une réflexion plus profonde sur la nature de la connaissance.

Cette gradation insiste sur l'importance croissante de remettre en question les normes éducatives établies et d'encourager une pensée plus indépendante.

Le rythme du texte oriente le lecteur à travers une exploration progressive des idées de Valéry sur l'éducation et la valeur réelle des diplômes, créant ainsi une structure dynamique dans son argumentation pour appuyer sa thèse.

Dans ce texte intitulé *Le culte du diplôme*, l'auteur récuse la disposition de l'esprit humain qui met en avant le culte du diplôme dans la mesure où celui-ci prime la culture qui est censée être la préoccupation majeure de l'enseignement. Pour asseoir son argumentaire, il étale quelques arguments en faveur de cette thèse où il dit que « Le diplôme est l'ennemi mortel de la culture. »

D'abord, la première chose qui dévalorise la culture est l'importance exagérée accordée au diplôme, ce qui affaiblit l'enseignement. Aussi, la multiplication du contrôle engendre les mauvais résultats qui, à leurs tours, créent de faux espoirs et des illusions.

L'autre argument contre le diplôme est dans les stratagèmes et les subterfuges (leurres) qui s'incarnent dans les préparations et les recommandations qui nuisent à la préparation à la vie intellectuelle et civique.

L'auteur appuie son point de vue détracteur du diplôme sur le contrôle qui pervertit l'enseignement : le contrôle est en soi devient la finalité de l'enseignement d'où l'occultation de la culture. Pour l'auteur, le baccalauréat est une perte étant donné qu'il implique une inadéquation avec le temps du travail, l'effort réel qui s'étale sur une durée des études. Le diplôme devient une fin à atteindre par tous les moyens. Dans ce cas, le but de l'enseignement n'est pas la formation de l'esprit mais l'acquisition du diplôme. Les connaissances en ce sens (l'apprentissage du grec, le latin et la géométrie) ne

sont pas une priorité mais la priorité est d'acquérir seulement ce qui est nécessaire pour décrocher le diplôme du bac.

L'auteur ajoute que le diplôme donne à la société une pseudo garantie. Il dit que la préoccupation du diplôme occulte la lecture des grands auteurs dans la mesure où l'on se contente de lire des résumés et des manuels qui compriment le savoir lié à ces auteurs en petits paragraphes, des réponses toutes faites.

L'auteur conclut que cette démarche d'enseignement n'aidera pas le développement de l'esprit.

Thème et idée principale du texte.

Le diplôme est un obstacle à la culture.

Les idées secondaires de ce texte s'organisent comme suit :

1. Le diplôme ne favorise pas la culture.
2. L'importance exagérée accordée au diplôme.
3. Les contrôles répétés affaiblissent l'enseignement.
4. Un enseignement axé sur les contrôles répétés engendre de faux espoirs et des illusions.
5. Quand le contrôle est une fin en soi il détruit il occulte la culture.
6. Le diplôme ne permet pas d'acquérir une culture vaste mais juste ce dont on a besoin pour le bac.
7. Le diplôme est un leurre pour la société, il lui donne une fausse garantie.
8. La priorité accordée au diplôme nous éloigne de la lecture des grands auteurs car on trouve tout dans les manuels scolaires.

III.7 La force des arguments :

Les arguments sont classés du plus faible au plus fort dans les deux points de vue (thèse et antithèse) pour atteindre l'objectif final de convaincre le lecteur. Pour ce faire l'énonciateur choisit efficacement ses arguments en touchant par exemple les sentiments du destinataire. Il peut choisir de s'appuyer ou non sur la thèse de l'adversaire. Ce qui renforce la teneur du texte, c'est le fait d'ordonner les arguments suivants un raisonnement (inductif, déductif, critique, dialectique, concessif, et graduel).

III.8 Les illustrations : peuvent être très utiles dans un texte argumentatif pour appuyer les arguments présentés. Elles peuvent prendre la forme de graphiques, de tableaux, d'images, ou même citations pertinentes. Les illustrations aident à rendre les arguments plus concrets et à convaincre davantage le lecteur. Paul Valéry a utilisé les illustrations suivantes :

«et cette importance n'a fait que croître à cause des circonstances économiques
».

« et, en particulier, à la culture ».

« Pr exemple, que l'on a vu se substituer à la lecture des auteurs l'usage des résumés, des manuels, des comprimés, de science extravagants, les recueils de questions et de réponses tous faites et autres abominations ».

III.9 Le champ lexical :

Un champ lexical désigne un ensemble de noms, d'adjectifs et de verbes liés par leur sémantique, c'est-à-dire traitant d'un domaine commun. Les champs lexicaux peuvent être à valeur dénotative ou à valeur connotative. « Dans un champ lexical, un sens est évoqué par plusieurs mots ».

Le texte « Le culte du diplôme » s'articule autour du champ lexical du « diplôme, enseignement, baccalauréat, les études, les professeurs, le savoir, la

formation, des manuels, des questions, des réponses, la culture l'expérience,... ».

III.10 Les relations logiques :

III.10.1 L'opposition : l'opposition dans le texte argumentatif sert à introduire le point de vue contraire, l'antithèse et mener un raisonnement différent de la thèse première.

« Le but profond de celui qui agit n'est plus l'action même, mais il conçoit d'abord la prévision du contrôle, la mise en échec des moyens de contrôle ».

« Le but de l'enseignement n'étant plus la formation de l'esprit, mais l'acquisition du diplôme, c'est le minimum exigible qui devient l'objet des études ».

III.10.2 La condition : en stylistique, l'énoncé **SI** met en parallèle deux idées dont l'une est tributaire de l'autre dans la réalisation de l'action.

« Si je me fonde sur la seule expérience et si je regarde les effets du contrôle en général, je constate que le contrôle, en toute matière, aboutit à vicier l'action, à la prévenir...

III.10.3 La cause : parce que, énoncé d'argumentation par excellence, a pour fonction de justifier l'idée énoncée précédemment. Elle maintient une certaine suite logique du discours persuasif.

« Mauvais parce qu'il crée des espoirs, des illusions de droits acquis ».

III.11 Les verbes utilisés :

Dans le texte « le culte du diplôme » l'auteur utilise les verbes d'opinion suivant pour renforcer sa thèse et pour exprimer son opinion, son point de vue, son avis.

« Hésiter, avouer, suggérer, regarder, voir, constater, ... »

III.12 La ponctuation :

Il est admis en général que sans la ponctuation le texte ne peut se structurer ni avoir un sens. De ce fait, l'étude de la ponctuation dans nos deux corpus révèle les aspects suivants :

III.12.1 Le point d'interrogation (?) : à partir du titre du texte « Faut-il dire la vérité à un malade ? »

« Le médecin doit-il ou ne pas dire la vérité ? »

« Doit-il ou non révéler au malade le nom de sa maladie ? »

« Quels sont les nombreux arguments avancés contre la vérité ? »

« A-t-on le droit de le désespérer ? »

« Pourquoi le faire savoir à une seule catégorie d'êtres humains privilégiés, si l'on peut dire, de ce seul point de vue : les cancéreux ? »

« Pourquoi donner à leur vie la compagnie quotidienne de la mort ? »

« Si un malade cancéreux guérit à quoi sert-il de lui dire ce qu'il avait puisque, de toute façon, il va continuer à vivre avec la hantise de la rechute ? »

« Pourquoi serait-il le seul à n'avoir pas le droit de savoir ce qui le touche si profondément : que la maladie va, au minimum, ralentir sa vie et, au maximum, l'interrompe ? ».

Ici le rôle de l'interrogation est de susciter un questionnement dans le but d'enclencher le raisonnement et d'obtenir une réponse.

III.12.2 Le tiret (-) : il marque l'inversion sujet/ verbe dans la phrase interrogative.

Cette disposition des tirets a une fonction stylistique et euphonique, autrement dire maintenir une certaine harmonie phonique.

III.12.3 Le point virgule:(;) est un signe de ponctuation marquant une pause un peu plus longue que la virgule, il sépare des phrases sans les isoler.

Exemple : « La peine capitale n'est pas la mort ; c'est de l'attendre à tout moment sans savoir exactement quand elle doit venir ».

III.12.4 La virgule (,) : un signe de ponctuation servant à distinguer, à l'intérieur de la phrase, des mots, des groupes de mots ou des propositions qu'il est utile de séparer ou d'isoler pour la clarté ou contenu.

« Plus le contrôle s'est exercé, s'est multiplié, plus les résultats ont été mauvais ».

« Les recommandations, les préparations stratégiques, et, en somme, l'emploi de tous ces expédients pour franchir le seuil redoutable ».

« C'est la, il faut l'avouer, une étrange et détestable initiation à la vie intellectuelle et civique ».

« D'ailleurs, si je me fonde sur la seule expérience et si je regarde les effets du contrôle en général, je constate que le contrôle, en toute matière aboutit à vicier l'action, à la pervertir ».

« Je vous l'ai déjà dit : dès qu'une action est soumise à un contrôle, le but profond de celui qui agit n'est plus l'action même, mais il conçoit d'abord la prévision du contrôle, la mise en échec des moyens de contrôle ».

« Le diplôme fondamental, chez nous, c'est le baccalauréat ».

« Il a conduit à orienter les études sur un programme strictement défini et en confédération d'épreuves qui, avant tout, représentent pour les examinateurs, les professeurs et les patients, une perte totale, radicale et compensée de temps de travail »

« Du jour où vous criez un diplôme, un contrôle bien défini, vous voyez aussitôt s'organiser en regard tout un dispositif non moins précis que votre programme, qui a pour but unique de conquérir ce diplôme par tous les moyens ».

« Le but de l'enseignement n'étant plus la formation de l'esprit, mais l'acquisition du diplôme, c'est le minimum exigible qui devient l'objet des études ».

« Il ne s'agit plus d'apprendre le latin, le grec, ou la géométrie ».

« Le diplôme donne à la société un fantôme de garantie, et aux diplômés des fantômes de droit ».

« D'autre part, ce diplôme au nom de la loi est porté à croire qu'on lui doit quelque chose »

« Jamais convention plus néfaste à tout le monde, à l'Etat et aux individus et, en particulier, à la culture, n'a été instituée ».

« C'est en considération du diplôme, par exemple, que l'on a vu se substituer à la lecture des auteurs l'usage des résumés, des manuels, des comprimés, de science extravagants, les recueils de questions et de réponses tous faites, extraits et autres abominations ».

III.12.5 Les parenthèses () : sont deux signes de ponctuation qui comportent une forme ouvrante et une forme fermante. Ce signe sert surtout à isoler, dans le corps d'une phrase ou d'un paragraphe, des explications ou des éléments d'information utiles à la compréhension du texte, mais non essentiels.

(et cette importance n'a fait que croître à cause des circonstances économiques)

(et, en particulier, à la culture)

III.12.6 Les trois points de suspension (...) : Les signes de ponctuation utilisés dans ce texte sont :

« Je constate que le contrôle, en toute matière, aboutit à vicier l'action, à la pervertir... ».

III.12.7 Les trois points de suspension (...) :

« Je constate que le contrôle, en toute matière, aboutit à vicier l'action, à la pervertir... ».

III.13 Emploi des adjectifs qualificatifs : l'emploi des adjectifs qualificatifs dans un texte argumentatif est crucial pour renforcer les arguments et persuader le lecteur. Les adjectifs permettent de donner une couleur, une nuance, voire une émotion à l'argumentation.

L'auteur de ce texte a utilisé les adjectifs qualificatifs suivants :

« Mortel, économiques, faible, mauvais, acquis, redoutable, étrange, détestable, intellectuelle, civique, seule, profond, même, particulier, éclatante, générale, fondamental, défini, totale, radicale, compensée, défini, précis, unique, exigible, momentanée, expédiente, néfaste, particulier, extravagants, faites, adultérée, ...

III.13.1. Les adjectifs mélioratifs : économique, intellectuelle, acquis, redoutable, étrange, particulier, éclatante, expédiente, compensée,

III.13.2. Les adjectifs péjoratifs : mortel, faible, mauvais, détestable, civique, exigible, momentanée, néfaste, adultérée,

III.14 L'emploi des adverbes : l'emploi des adverbes dans un texte argumentatif est essentiel pour renforcer les arguments et exprimer clairement les opinions de l'auteur.

Les adverbes peuvent être utilisés pour intensifier, atténuer, ou qualifier les arguments présentés. Pour renforcer la force des arguments et la position de l'auteur. : l'emploi des adverbes dans un texte argumentatif est essentiel pour renforcer les arguments et exprimer clairement les opinions de l'auteur.

L'auteur de ce texte a utilisé les adverbes suivants :

Stricte= adverbe. De façon stricte.

Purement= adverbe. Exclusivement et totalement.

Un geste purement gratuit. Purement et simplement : sans réserve ni condition : tout simplement. Votre hypothèse est purement et simplement ridicule.

Officiellement= adverbe. De façon officielle, de source officielle.

III.15 La négation : est un procédé linguistique utilisé pour exprimer le contraire d'une affirmation. Elle permet de dire que quelque chose n'est pas vraie ou ne se produit pas

Ce texte est introduit par une expression de la négation qui représente le point de vue de l'auteur.

« Je n'hésite jamais à le déclarer, le diplôme est l'ennemi mortel de la culture ».

« Le but profond de celui qui agit n'est plus l'action même, ... »

« Le contrôle des études n'est qu'un cas particulier et une démonstration éclatante de cette observation très générale ».

« Une perte totale, radicale et non compensée de temps de travail ».

« Vous voyez aussitôt s'organiser en regard tout un dispositif non moins précis que votre programme.. »

« Le but de l'enseignement n'étant plus la formation de l'esprit, mais l'acquisition du diplôme ...».

« Il ne s'agit pas plus d'apprendre le latin, le grec, ou la géométrie ».

« Ce n'est pas tout ».

« Jamais convention plus néfaste à tout le monde, à l'Etat et aux individus, n'a été instituée».

« Il en résulte que plus rien dans cette culture adultérée ne peut aider ni convenir à la vie d'un esprit qui se développe ».

III.16 Le temps de la conjugaison des verbes :

Habituellement l'auteur de textes argumentatifs s'implique dans son texte, d'où la présence de pronoms de la 1^{ère} personne. Les temps verbaux employés sont ceux du discours : le présent, le passé composé, l'imparfait, le plus-que-parfait, le futur.

III.16.1 Le présent de l'indicatif : hésite, est, crée, suggère, me fonde, regarde, constate, aboutit, agit, conçoit, a, devient, s'agit, donne, passe, garde, résulte, peut, se développe.

III.16.2 Le passé composé : ont pris, a fait, s'est exercé, s'est multiplié, ai dit, a conduit, est porté, a vu, ont été,...

Le temps de conjugaison des verbes dominant dans ce texte est le présent de l'indicatif.

III.17 La typologie des phrases :

Dans un texte argumentatif, les phrases jouent divers rôles pour structurer et articuler les arguments de manière efficace.

Nous pouvons trouver dans un texte argumentatif :

III.17.1 Phrases déclaratives : Elles énoncent un fait ou une opinion.

III.17.2 Phrases interrogatives : Elles posent des questions.

Dans ce texte l'auteur a utilisé des phrases déclaratives pour annoncer son opinion.

III.18 L'antonymie : est une relation sémantique qui existe entre deux mots qui ont des significations opposées ou contraires.

Le texte argumentatif est structuré suivant un lexique antonymique, en ce sens que chaque thèse doit avoir une antithèse.

Acquérir ≠ emprunter

III.19 Dénotation/ Connotation dans le texte :

Dans ce texte de type argumentatif nous trouvons les deux niveaux de sens, à savoir la dénotation et la connotation, avec un avantage au profit d'énoncés dénotatifs puisque la spécificité du texte argumentatif est de convaincre avec des exemples plus pragmatiques que de second sens. Voici quelques exemples dénotatifs :

1. « Plus les diplômes ont pris de l'importance dans la vie, plus le rendement de l'enseignement a été faible. (Sens littéral).
2. Plus le contrôle s'est exercé, s'est multiplié, plus les résultats ont été mauvais. (Sens littéral).
3. Dès que action est soumise à un contrôle...la mise en échec des moyens de contrôle. (Sens littéral).
4. Le but de la formation...l'acquisition du diplôme » (Sens littéral)

Toutefois, le niveau connotatif apparaît aussi dans ce texte à travers les exemples suivants :

1. « Le diplôme est l'ennemi mortel de l'homme. (Sens connoté)
2. Le diplôme donne à la société un fantôme de garantie et aux diplômés, des fantômes de droits » (Sens connoté).

Ces deux phrases peuvent avoir plusieurs connotations et sens suivants :

Phrase1:

Le diplôme est une menace sur la culture de l'homme, dan la mesure où il peut avoir un effet négatif sur sa formation qui devient mauvaise, qui laisse à désirer.

Phrase 2: Le diplôme induit en erreur la société qui le sacralise ; il ne peut pas lui offrir la sécurité au plan social, intellectuel ni économique.

À la lumière de ce qui est dit, nous aboutissons au fait que nos corpus sont prédominés par les énoncés dénotatifs même si la connotation s'trouve.

Analyse du texte : « Faut-il dire la vérité à un malade ? »

Pour étudier la structure du texte argumentatif, nous avons choisi un deuxième texte – corpus intitulé : « Faut-il dire la vérité à un malade ? » P.Vainsson – Ponte Schwartzenberg

Biographie de l'auteur :P.Vainsson –Ponte Schwartzenberg

P.Vainsson –Ponte Schwartzenberg extrait du livre « Changer la mort ».

Pierre Vainsson-Ponté est un journaliste français, né le 2 août 1920 à Clisson (Loire-Inférieure) et mort le 7 mai 1979 dans le 5^e arrondissement de Paris² des suites d'un cancer. Il est cofondateur et rédacteur en chef de *L'Express*, puis responsable politique et éditorialiste du *Monde*.

Il fait ses études chez les jésuites. Il sert comme aspirant dans les chars en 1940, puis participe activement à la Résistance.

Docteur en droit, il débute dans le journalisme à l'AFP de 1945 à 1952 où il suit les affaires intérieures. Il participe à la fondation de *L'Express* et sera le rédacteur en chef de cet hebdomadaire de 1953 à 1958. En 1952, il est chargé de mission au cabinet d'Edgar Faure, éphémère Président du Conseil (40 jours)³ De 1958 à sa mort, il relate et commente les événements politiques dans *Le Monde* occupant successivement plusieurs fonctions : chef du service politique (1958), rédacteur en chef adjoint (1969) éditorialiste et conseiller de direction (1972).

Parallèlement, il a publié aussi dans la presse de province, notamment à l'Est Républicain (1953-65), au Progrès de Lyon (1977-79) ou au Midi Libre (1978) et dans des journaux qui en dépendent, comme Le Lorrain, à Metz.

Il a écrit le 15 mars 1968 un article devenu célèbre, « Quand la France s'ennuie »⁶, dans lequel certains voient l'annonce des événements de Mai 68 (Lamartine avait employé la formule sous la Monarchie de Juillet). À l'automne qui suit, à propos de l'affaire Marković, qui vise à détruire les

ambitions présidentielles de Pompidou, il a écrit : « l'ennemi est là, tout près, tapi dans l'ombre... », laissant ainsi entendre que les comploteurs ont le soutien implicite de cercles proches du pouvoir.

Sa dernière chronique paraît dans le numéro annonçant sa mort. « J'aime la politique comme d'autres le théâtre », a-t-il dit.

Pierre Viansson-Ponté a exercé un mandat de conseiller municipal à Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines) et enseigné à l'université de Paris I-Sorbonne.

Biographie de l'auteur Léon Schwartzenberg

Le professeur **Léon Schwartzenberg**, né le 2 décembre 1923 à Paris dans le 4^e arrondissement et mort le 14 octobre 2003 à Villejuif (Val-de-Marne), est un cancérologue français.

Il fut brièvement ministre délégué, chargé de la Santé en 1988. Il s'est aussi signalé par son engagement en faveur des sans-abri et des « sans-papiers ».

Ses parents sont des juifs roumains. Sa mère est Germaine Kissler. Son père est Simon Schwartzenberg, né en 1895 en Roumanie, qui, après la Seconde Guerre mondiale, exerce la profession de grossiste en bonneterie avec son frère André Schwartzenberg (le futur père de Roger-Gérard Schwartzenberg), et qui reste connu pour ses peintures.

Durant l'Occupation, Léon se réfugie avec sa famille à Toulouse où il commence des études de médecine. Il est très rapidement interdit de faculté de médecine en raison des lois raciales de Vichy. « Le conseil de l'Ordre des médecins de l'époque restait muet » rappelait-il.

Il s'engage alors, à l'âge de 20 ans, dans la Résistance (il est membre du Corps Franc Pommièsset du réseau franco-britannique d'évasion des aviateurs alliés) avec ses deux frères cadets Raymond (dit Serge, né le 28 mars 1925 à Paris) et Jacques (né le 10 mars 1926 à Paris). Dénoncés, ces derniers sont arrêtés

à Pau le 24 février 1943 et déportés à Mauthausen. Il dira plus tard « J'ai vécu mes vingt ans comme un mélange de cauchemars et de moments agréables ».

Il n'apprit l'exécution de ses frères qu'à la Libération.

En 1953, il épouse Nora Coste (1927-2015) et ils ont deux enfants : Emmanuel et Berthe. Il a un troisième enfant avec Maître Colette Auger, Mathieu.

De 1980 à sa mort en 2003, il a pour compagne la comédienne Marina Vlady.

Ce texte est structuré comme suite : une introduction, une thèse, une antithèse et une conclusion.

En effet, il s'agit là d'un texte argumentatif à double thèses la transition étant assurée par l'articulateur d'opposition « pourtant ».

Le texte peut être schématisé comme suite :

Une introduction : ou est posée la problématique « Faut-il dire ou ne pas dire la vérité au malade ? »

Une thèse avec des arguments en faveur du point de vue de ne pas dire la vérité au malade car d'abord, nous n'avons pas le droit de désespérer le malade.

Ensuite, nous n'avons pas le droit de le faire vivre dans la hantise de la rechute.

Et enfin, nous n'avons pas le droit de lui imposer une torture qui précède la mort.

Pr ailleurs, ce texte présente une antithèse avec des arguments en faveur de la thèse de dire la vérité au malade.

D'abord, nous devons dire la vérité au malade par respect à sa personne.

Ensuite, nous devons lui dire la vérité par souci de sincérité le malade.

Enfin, le fait de dire la vérité au malade lui permettra de mieux comprendre et gérer sa maladie et aura une bonne relation avec le médecin.

Une conclusion, l'intention de ce texte est de convaincre ou persuader le lecteur à dire la vérité au malade mais, toutefois, il laisse le choix aux lecteurs de prendre position accepter ou refuser l'une des deux thèses.

Le contenu du 1er texte : « Faut-il dire la vérité au malade ? » D'après P.Viansson- Pote et L.Schwartzenberg. Changer la mort, Albin Michel, Paris 1997.

L'auteur dès le début du texte pose une problématique, puis il annonce la thèse des détracteurs qui refusent de dire la vérité au malade, et il utilise le mot pourtant, élément de transition pour présenter l'antithèse en faveur du point de vue de dire la vérité.

Selon lui le rapport médecin-malade gagne lorsqu'on dit la vérité.

Le malade a-t-il droit de savoir la vérité ?

Pour certains la vérité est un droit, pour d'autres elle est une torture.

Le titre se présente sous forme d'une phrase interrogative totale, ce qui amène à priori, à dire qu'il s'agit peut-être d'un texte argumentatif dans lequel on parle de la sincérité des médecins envers leurs patients et du problème de qui se pose pour certains : dire ou ne pas dire la vérité.

-Dans ce texte, nous parlons seulement des malades atteints de cancer.

-Parce que le cancer est une maladie grave, mortelle la plupart du temps : « Le cancer porte la mort en soi ».

Le point de vue des détracteurs, ceux qui refusent de la vérité au malade : On ne doit rien dire au malade. Pour asseoir cette thèse, le texte avance les arguments suivants :

Les arguments en faveur de la thèse ne pas dire la vérité au malade :

Nous avons à cet égard trois (03) arguments pour défendre sa thèse.

Argument n°01 : on n'a pas le droit de désespérer le malade

Argument n°02 : on n'a le droit de faire savoir à certains seulement quand ils vont mourir.

Arguments n°03 : on ne doit pas les obliger à vivre avec la présence quotidienne de la mort.

Conclusion partielle et implicite : le médecin ne doit dire la vérité au malade.

Et pour passer à la vue opposée, c'est-à-dire l'antithèse, l'auteur utilise l'articulateur logique « pourtant » pour marquer la transition entre les deux positions (la thèse et l'antithèse).

Point de vue de l'auteur du texte : il faut dire la vérité au malade.

L'auteur a utilisé quatre arguments pour répondre aux adversaires.

Argument n°01 : le malade comprend mieux les exigences du traitement suivi.

Argument n°02 : il accepte beaucoup plus aisément d'en supporter les effets secondaires.

Argument n°03 : il participe à son propre traitement.

Argument n°04 : il finit par mieux connaître sa maladie.

Conclusion partielle : il faut dire la vérité au malade.

Conclusion : les auteurs ont laissé le choix aux lecteurs d'accepter ou de refuser l'une des deux thèses.

L'auteur de ce texte n'a pas montré des illustrations

Le champ lexical :

Le texte « Faut-il dire la vérité à un malade ? » s'articule autour du réseau lexical du mot « La vérité », et le mot « cancer »

Les mots qui ont le même champ lexical du mot « La vérité » sont :

Dire, contre, pour, dissimuler, l'hypocrisie, le mensonge, rapport médecin-malade, connue,

Les mots qui ont le même champ lexical du mot « le cancer » sont :

Médecin, malade, la maladie, débat, porteur, la mort, désespérer, être vivant, mourir, les cancéreux, guérir, vivre, la rechute, une angoisse, un désespoir, le respect, le droit de savoir, la pitié, comprendre, le traitement, les effets secondaires, le soin, ...

Les relations logiques:

Dans le texte « Faut-il dire la vérité à un malade ? » l'auteur de ce texte utilise des rapports logiques qui établissent un rapport de sens de :

L'opposition : par l'utilisation de connecteur logique « Pourtant » pour marquer la transition entre les deux points de vue.

La cause : « Un malade cancéreux guérit à quoi sert-il de lui dire ce qu'il avait puisque de toute façon, il va continuer à vivre avec la hantise de la rechute ? Ici puisque sert à justifier la thèse.

La condition :

« Si l'on peut dire de ce seul point de vue les cancéreux ?... »

« Si un malade cancéreux guérit à quoi sert-il de lui dire ce qu'il avait... »

« S'il souhaite se dissimuler à lui-même la vérité, alors qu'il le fasse ; qu'il soit lui, responsable du mensonge et non le médecin ».

La conséquence :

« S'il souhaite se dissimuler à lui-même la vérité, alors qu'il le fasse ; qu'il soit lui le responsable du mensonge, et non le médecin ».

Les verbes utilisés:

« Faut-il dire la vérité à un malade ? »

L'auteur utilise les verbes de parole et il se base surtout sur le verbe : dire, pouvoir, devoir, ...

La ponctuation :

Il est admis en général que sans la ponctuation le texte ne peut se structurer ni avoir un sens. De ce fait, l'étude de la ponctuation dans nos deux corpus révèle les aspects suivants :

« Faut-il dire la vérité à un malade » ?

Dans ce texte la ponctuation joue le rôle d'élément structurant le sens. La ponctuation permet d'organiser le discours écrit argumentatif.

Les signes de ponctuation utilisés dans ce texte sont multiples tels que :

Le point d'interrogation (?) : à partir du titre du texte « Faut-il dire la vérité à un malade ? »

« Le médecin doit-il ou ne pas dire la vérité ? »

« Doit-il ou non révéler au malade le nom de sa maladie ? »

« Quels sont les nombreux arguments avancés contre la vérité ? »

« A-t-on le droit de le désespérer ? »

« Pourquoi le faire savoir à une seule catégorie d'êtres humains privilégiés, si l'on peut dire, de ce seul point de vue : les cancéreux ? »

« Pourquoi donner à leur vie la compagnie quotidienne de la mort ? »

« Si un malade cancéreux guérit à quoi sert-il de lui dire ce qu'il avait puisque, de toute façon, il va continuer à vivre avec la hantise de la rechute ? »

« Pourquoi serait-il le seul à n'avoir pas le droit de savoir ce qui le touche si profondément : que la maladie va, au minimum, ralentir sa vie et, au maximum, l'interrompre ? ».

Ici le rôle de l'interrogation est de susciter un questionnement dans le but d'enclencher le raisonnement et d'obtenir une réponse.

Le tiret (-) :

« Doit-il »

A-t-on le droit de le désespérer ?

A quoi sert-il ?

« Pourquoi serait-il le seul..... ? »

« Les rapports médecin-malade gagnent énormément lorsque la vérité est connue ».

Cette disposition des tirets a une fonction stylistique et euphonique, autrement dire maintenir une certaine harmonie phonique.

Le point virgule:(;)

Exemple : « La peine capitale n'est pas la mort ; c'est de l'attendre à tout moment sans savoir exactement quand elle doit venir ».

La virgule : la virgule est utilisé pour marquer une pause après un mot ou un groupe de mots , l'auteur de ce texte a utilisé la virgule dans les phrases suivantes :

« Pourquoi le faire savoir à une seule catégorie d'êtres humains, privilégiés ... »

« A quoi sert-il de lui dire ce qu'il avait puisque, de toute façon, il va continuer de vivre dans la hantise de la rechute » ?

« Que la maladie va, au minimum, ralentir sa vie et, au maximum, l'interrompre » ?

« S'il souhaite se dissimuler à lui-même la vérité, alors qu'il le fasse ; qu'il soit lui, responsable du mensonge et non le médecin ».

« Pourtant, c'est sa maladie, c'est son affaire à lui ».

« Ce qui est terrible quand on ment au malade, ce n'est pas de lui dissimuler la vérité, c'est de lui cacher ce que les autres savent ».

« Il participe à son propre traitement, le suit avec beaucoup plus de soin et finit parfois par mieux connaître sa maladie que le médecin lui-même ».:

« Faut-il dire la vérité à un malade » ?

Les adjectifs qualificatifs utilisés dans ce texte sont :

« Malade, vieux, nombreux, avancés, porteur, seul, vivant, humain, privilégiés, cancéreux, quotidienne, peine, inutiles, simple, terrible, telle, faussées, responsable, connue, secondaires, propre, mieux, ...

Les adjectifs mélioratifs : vivant, humain, privilégiés, simple, responsable, propre, connue, mieux, ...

Les adjectifs péjoratifs : malade, vieux, porteur, seul, cancéreux, inutiles, terrible, faussées, ..

Les adverbes utilisés dans ce texte sont :

Exactement= adverbe 1- avec exactitude ; précisément, rigoureusement. 2- Tout à fait « il vous a dit cela ? – Exactement.

Parfaitement= adverbe. 1- De façon parfaite ; impeccablement. Connaître parfaitement une langue. 2- D'une manière absolue, complète ; totalement, complètement, absolument. Un endroit parfaitement calme. 3. Renforce une affirmation ; oui, certainement, à coup sûr. Vous oseriez de lui dire ? –

Parfaitement !

Profondément= adverbe.1- A une grande profondeur. Creuser profondément. 2- A un haut degré profondément triste. Souhaiter profondément quelque chose.

Entièrement= adverbe. En entier, totalement : tout à fait, absolument.

Entièrement d'accord.

Enormément= adverbe A un très haut degré ; très extraordinairement.

La négation :

« Le médecin doit-il ou ne pas dire la vérité ? »

« Doit-il ou non révéler au malade le nom de sa maladie » ?

« La peine capitale n'est pas la mort.. »

« Pourquoi serait-il le seul à n'avoir pas le droit de savoir ce qui le touche profondément ... »

« Ce n'est pas de lui dissimuler la vérité, ... »

« Qu'il soit lui, le responsable du mensonge, et non le médecin ».

Le temps de la conjugaison des verbes : l'auteur de ce texte a utilisé les temps verbaux suivants :

Le présent de l'indicatif : doit, cesse, est, atteint, peu, guérit, va, impose, exige, touche, souhaite, gagnent, participe, suit, finit,

L'imparfait : avait,...

Le futur simple : serait,...

Le temps de la conjugaison des verbes dominant dans ce texte est le présent de l'indicatif.

La typologie des phrases :

Dans un texte argumentatif, les phrases jouent divers rôles pour structurer et articuler les arguments de manière efficace.

Nous pouvons trouver dans un texte argumentatif :

a- Phrases déclaratives : Le cancer est porteur de la mort et le malade atteint de cancer porte la mort en soi.

b- Phrases interrogatives : A-t-on le droit de le désespérer ?

Pourquoi donner à leur vie la compagnie quotidienne de la mort ?

Le type des phrases dominant dans ce texte est le type déclaratif parce qu'elles affirment ou réfutent une idée de manière claire et directe.

L'antonymie :

Le texte argumentatif « Faut-il dire la vérité à un malade ? » est structuré suivant un lexique antonymique, en ce sens que chaque thèse doit avoir une antithèse.

Le texte argumentatif est structuré suivant un lexique antonymique, en ce sens que chaque thèse doit avoir une antithèse.

Pour ≠ contre

La mort ≠ la vie

vivre ≠ mourir

la vérité ≠ le mensonge

Maximum ≠ minimum

Cacher ≠ dire.

Dénotation/ Connotation dans le texte : « Faut-il dire la vérité au malade ? »

Dans ce corpus, il y a la prédominance de la dénotation puisque le texte est de type argumentatif structuré selon la logique de persuasion avec des exemples dénotatifs relevés du texte :

1. « Révéler au malade le nom de sa maladie. (Sens littéral)
2. Le malade porte la mort en soi. (Sens littéral)
3. Se dissimuler à lui-même sa maladie. » (Sens littéral)

Toutefois, ce texte comporte un nombre infime de connotation qu'il serait difficile de dissocier de la métaphore, quoique toute métaphore est une connotation puisqu'elle contient des significations multiples, en voici une connotation :

1. « Donner à leur vie la compagnie quotidienne de la mort.

Cette phrase peut avoir plusieurs connotations et sens suivants :

A- le malade perdra toute liberté étant donné il vit avec la mort.

B- Le malade vivra dans l'angoisse.

C- La vie du malade sera ponctuée par l'attente interminable de la mort.

Progression dans le texte : Faut-il dire la vérité au malade ?

Tout d'abord, le texte soumis à l'étude est de type argumentatif. Il est subdivisé en trois parties plus au moins équilibrées, à l'exception de la première, l'introduction qui est courte.

a-L'introduction.

Ce texte comprend trois paragraphes. Le premier commence par une série de questions en guise d'introduction à l'hyper thème : Dire ou ne pas dire la vérité au malade qui pose une problématique à laquelle il faut répondre. Il se termine par une question sur le choix des arguments en faveur de la thèse : il ne faut pas dire la vérité au malade.

b-Développement:

Le développement de la thèse ne faut pas dire la vérité s'appuie sur une série d'arguments en faveur de ce point de vue.

Arguments en faveur de la thèse ne pas dire la vérité au malade.

1. On n'a pas le droit de désespérer le malade étant donné qu'il est condamné à mourir. Le malade ne doit pas être le seul à le savoir par rapport aux autres êtres humains.
2. On ne doit pas associer l'idée de la mort au malade jusqu'à l'accompagner au quotidien.
3. L'attente de la mort est en soi une souffrance.
4. Au cas où le malade guérirait il vivra avec la peur de rechute, donc inutile de lui imposer une angoisse éternelle.

Arguments en faveur de la thèse il faut dire la vérité au malade :

Ce paragraphe commence par l'élément de transition **POURTANT** qui introduit l'antithèse.

1. Par respect au malade il doit savoir sa maladie.
2. On ne peut mentir au malade et lui cacher ce que les autres savent : ce fait que

l'hypocrisie et la pitié s'entremêlent.

3. En disant la vérité au malade comme il le veut on le met devant sa responsabilité, s'il veut se la cacher il est le seul responsable de son état de santé.

4. La vérité consolide la relation malade-médecin et l'aide à mieux comprendre sa maladie, son traitement et ses effets secondaires et prendra soin de sa santé.

En conclusion, ce texte présente une progression construite sur un hyper thème et des sous thèmes.

Conclusion:

Ace stade important, nous avons mené une analyse de deux textes argumentatifs, le premier qui contient une thèse unique, et l'autre qui comporte une thèse et une antithèse.

Après toutes nos analyses et nos interprétations nous avons obtenu plusieurs résultats conformément liés à l'analyse des éléments linguistiques tels que le lexique, la sémantique et la structure d'un texte du genre argumentatif.

Nous avons pu conclure et souligner que la structure de chacun des textes avec ses caractéristiques.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

CONCLUSION GENERALE :

A la lumière de notre analyse nous avons aboutit au fait que le texte argumentatif présente des structures différentes d'un texte à un autre, tout en gardant la structure de base qui constitue le substrat du discours argumentatif.

Nous avons pu montrer en premier lieu que l'argumentation est un processus crucial dans le discours, consistant à présenter des raisons ou des preuves pour soutenir une idée, une opinion, ou une position. En deuxième lieu le texte argumentatif, sa définition et ses caractéristiques. Ainsi nous avons présenté les stratégies argumentatives et en dernier lieu nous avons abordé la cohésion et le cohérence dans un texte argumentatif.

Nous avons étudié le texte argumentatif d'une manière ordonnée en ressortissant les caractéristiques, les temps verbaux ainsi que des indices d'énonciation. Il importe de dire que le texte argumentatif a pour but de convaincre en utilisant des arguments et des exemples.

L'argumentation est une compétence fondamentale qui permet de structurer la pensée, de communiquer efficacement et de participer activement aux débats intellectuels et sociaux. Elle repose sur des techniques et des stratégies variées pour présenter des arguments solides, convaincre et influencer les autres.

Bibliographie

Bibliographie

Maitriser l'argumentation, BERNARD MEYER 2^{ème} édition Armand Colin
Editeur 21, Montparnasse, 75006 Paris

Laurence Durupt, Fiches méthode : Le vocabulaire de l'argumentation : repérer une stratégie argumentative ,2020, publier sur le site : <http://blog.ac-versailles.fr/>

A., BOISSINOT., les textes argumentatifs, Collection Didactiques, Bertrand-Lacoste, RDP Toulouse, 1992.

AhceneSalma, Belgacem Hadjer « L'acquisition De la compétence argumentative (Cas des élèves de 4^{ème} Année moyenne), mémoire fin d'étude, Faculté de lettres et langues département de lettres et langues française Option : sciences du langage et didactique, Université Larbi Tbessi, Tebessa, 2015-2016

NDRË GRANGE. Réussir l'analyse d'un texte. Paris, chronique sociale, 1990.

ANDRE. C, GENEVIEVE. P. Op. Cit.

ANDRE.C, GENEVIEVE.P, «Manuélistion d'une théorie linguistique», Ed, Cediscor (centre d'études sur les discours ordinaires et spécialisés) presse de la Sorbonne nouvelle, 1998.

BELKACEMI Miliani, La production d'un texte argumentatif à travers les connecteurs logiques en FLE Cas des apprenants de première année secondaire filière de lettre, Mémoire préparé en vue de l'obtention du diplôme de master, Option : didactique des langues – cultures, Département des langues étrangères, Filière de français, Université Mohammed Kheider –BISKRA-, 2012015.

Blanc- Ravotto, M, 2005, l'expression orale et l'expression écrite en français, paris, ellipses.

BOUCENNA Djamila, Difficultés liées à la production du texte argumentatif :Cas de la 4èmeannée moyenne, Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master Option : Didactique, Département de Langue et Littératures Françaises, Université Mentouri- Constantine,2009-2010.

C., PERLEMAN., L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation,, Paris : Vrin, 1977.

Charaudeau P, 1992, p799, grammaire du sens et de l'expression, Paris-hachette. Documents d'accompagnement 2nde, p.21. Cité par Gérard Vigner IA-IPR de Lettres.

G., VIGNAUX., L'argumentation. Essai d'une logique discursive, Librairie Droz, Genève, Paris, 1976

J.-Cl., ANSCOMBRE, et O., DUCROT.: L'argumentation dans la langue, Pierre Mardaga, éditeur, Collection « Philosophie et langage », Bruxelles,1983.

J.J.Robrieux, Rhétorique et argumentation, Paris d'Organisation, Paris, Armand Colin, 2010 P132

J-B. Grize, De la logique de l'argumentation, Genève, Droz, 1982.

J-M., ADAM., Types de textes ou genres de discours, Ed. Nathan, Paris, 1999.

M. K, METATHA, Acquisition de la compétence de production d'un discours écrit argumentatif en FLE. Doctorat, didactique. 2003-2004

M., CHAROLLES., « Notes sur le discours argumentatif », in Argumentation et communication Actes des Journées d'Étude BELC, 1-2-3 février 1979.

M.VARGAS. Le texte. Article publié le 27/04/2005.

Maitriser l'argumentation Bernard Meyer 2ème édition .

MICHEL, CHAROLLES. Introduction aux problèmes de la cohérence des textes. Langue Française n°38

¹ Ouanassa BOUNAMA, L'argumentation dans l'introduction des mémoires de fin d'études : cas des mémoires de master sciences du langage et sémiologie de la communication au département de lettres et de langue française, Mémoire Master Académique, Domaine : Lettres et langues étrangères Filière : Langue

¹ R.Amosy, L'argumentation dans le discours, Paris, Armand Colin, 2010.

¹ RABEHI Samira, Les stratégies argumentatives au service de l'apprentissage de l'oral dans les classes de FLECas des apprenants de 2ème année secondaire du lycée de Hammam Sokhna – Sétif -, Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère, OPTIO N : Didactique des langues étrangères, Faculté des lettres et des sciences humaines Département de français Ecole doctorale algéro-française de français, UniversitéEl-Haj Lakhdar de BATNA,2007.

1 RASTIER. François, 1989, Sens et textualité, Hachette.

¹ Schéma emprunté à LUGRIN, Gille et HERMAN, Thierry, La rhétorique publicitaire, ou l'art de la persuasion, le magazine d'information des professionnels de la communication FRP03/01 Mars 2001, article consultable sur le site internet : www.analysis.com

¹ SOPHIE MOIRAND(1999), Une grammaire des textes et des dialogues. Paris.

¹ SUZANNEG, CHARTRAND, et al. Grammaire pédagogique du Français d'aujourd'hui. Boucherville (Quebec) , Beauchemin,1999.

¹ VIGNER Gérard, Enseigner le français comme langue seconde, Paris, (2001) :
CLE international.

Dictionnaire :

Le grand Robert de la langue française Edition abonnés 80000 mots .

ANNEXES

« Le culte du diplôme »

Je n'hésite jamais à le déclarer, le diplôme est l'ennemi mortel de la culture. Plus les diplômes ont pris de l'importance dans la vie (et cette importance n'a fait que croître à cause des circonstances économiques), plus le rendement de l'enseignement a été faible. Plus le contrôle s'est exercé, s'est multiplié, plus les résultats ont été mauvais.

Mauvais par ses effets sur l'esprit public et sur l'esprit tout court. Mauvais parce qu'il crée des espoirs, des illusions de droits acquis. Mauvais par tous les stratagèmes et les subterfuges qu'il suggère ; les recommandations, les préparations stratégiques, et, en somme, l'emploi de tous expédients pour franchir le seuil redoutable. C'est là, il faut l'avouer, une étrange et détestable initiation à la vie intellectuelle et civique.

D'ailleurs, si je me fonde sur la seule expérience et si je regarde les effets du contrôle en général, je constate que le contrôle, en toute matière, aboutit vicier l'action, à la pervertir... Je vous l'ai déjà dit : dès qu'une action est soumise à un contrôle, le but profond de celui qui agit n'est plus l'action même, mais il conçoit d'abord la prévision du contrôle, la mise en échec des moyens de contrôle. Le contrôle des études n'est qu'un cas particulier et une démonstration éclatante de cette observation très générale.

Le diplôme fondamental chez nous, c'est le baccalauréat. Il a conduit à orienter les études sur un programme strictement défini et en considération d'épreuves qui, avant tout, représentent, pour les examinateurs, les professeurs et les patients, une perte totale, radicale et non compensée, de temps et de travail. Du jour où vous créez un diplôme, un contrôle bien défini, vous voyez aussitôt s'organiser en regard tout un dispositif non moins précis que votre programme, qui a pour but unique de conquérir ce diplôme par tous les moyens. Le but de l'enseignement n'étant plus la formation de l'esprit, mais l'acquisition du diplôme, c'est le minimum exigible qui devient l'objet des études. Il ne s'agit plus d'apprendre le latin, ou le grec, ou la géométrie. Il s'agit d'*emprunter*, et non plus d'*acquérir*, d'emprunter ce qu'il faut pour passer le *baccalauréat*.

Ce n'est pas tout. Le diplôme donne à la société un fantôme de garantie, et aux diplômés des fantômes de droits. Le diplômé passe officiellement pour savoir : il

garde toute sa vie ce brevet d'une science momentanée et purement expédiente. D'autre part, ce diplômé au nom de la loi est porté à croire qu'on lui doit quelque chose. Jamais convention plus néfaste à tout le monde, à l'État et aux individus (et, en particulier, à la culture), n'a été instituée. C'est en considération du diplôme, par exemple, que l'on a vu se substituer à la lecture des auteurs l'usage des résumés, des manuels, des comprimés de science extravagants, les recueils de questions et de réponses toutes faites, extraits et autres abominations. Il en résulte que plus rien dans cette culture adultérée ne peut aider ni convenir à la vie d'un esprit qui se développe.

Paul Valéry, Le Bilan de l'intelligence

Faut il dire la vérité au malade?

Le médecin doit – il dire ou ne pas dire la vérité ? Doit – il ou non révéler au malade le nom de sa maladie ? Vieux débat sans cesse repris. Quels sont les nombreux arguments avancés contre la vérité ?

Le cancer est porteur de mort et le malade atteint de cancer porte la mort en soi. A – t – on le droit de le désespérer ? L’homme est le seul être vivant qui sache qu’il doit mourir. Pourquoi le faire savoir à une seule catégorie d’êtres humains privilégiés, si l’on peut le dire, de ce seul point de vue : les cancéreux ? Pourquoi donner à leur vie la compagnie quotidienne de la mort ? La peine capitale n’est pas la mort ; c’est de l’attendre à tout moment sans savoir exactement quand elle doit venir.

Si un malade cancéreux guérit à quoi sert - il de lui dire ce qu'il avait puisque, de toute façon, il va continuer à vivre avec la hantise de la rechute? On lui impose une angoisse, un désespoir parfaitement inutiles.

Pourtant, c'est sa maladie à lui, c'est son affaire à lui. Le seul respect de l'homme exige qu'on lui dise ce qu'il en est. Pourquoi serait - il le seul à n'avoir pas le droit de savoir ce qui le touche profondément : que la maladie va, au minimum, ralentir sa vie et, au maximum l'interrompre?

Ce qui est terrible quand on ment au malade, ce n'est pas de lui dissimuler la vérité, c'est de lui cacher ce que les autres savent. Une telle situation crée des relations entièrement faussées où se mêlent la pitié et l'hypocrisie. Il faut réussir à faire comprendre au malade ce qu'il peut ou veut comprendre. S'il souhaite se dissimuler à lui même la vérité, alors qu'il le fasse; qu'il soit lui, le responsable du mensonge, et non le médecin.

Les rapports médecin - malade gagnent énormément lorsque la vérité est connue. Le malade comprend mieux les exigences du traitement suivi, il accepte beaucoup plus aisément d'en supporter les effets secondaires. Il participe à son propre traitement, le suit avec beaucoup plus de soin et finit parfois par mieux connaître sa maladie que le médecin lui même.

D'après P. Viansson - Ponte et L.Schwartzenberg

« *Changer la mort* »